

INRA. ESR. REN. CB n° 51

CENTRE DE RECHERCHES D'ÉCONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES
DE L'OUEST AGRICOLE

I. N. R. A. - RENNES
ÉCONOMIE RURALE
BIBLIOTHÈQUE

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

ÉVOLUTION ET STRUCTURE

par C. BROUSSOLLE et J. B. HENRY

ÉTUDES D'ÉCONOMIE RURALE

16^e ANNÉE
TRIMESTRIEL

N° 52

Juin 1966

Prix : 5,00 F.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE AGRONOMIQUE DE RENNES (I.-&-V.)

S O M M A I R E

I N D U S T R I E S A G R I C O L E S
E T A L I M E N T A I R E S : E V O -
L U T I O N E T S T R U C T U R E

- * Introduction par G.BROWN

 - * Les Industries alimentaires : évolution et structure
par C.BROUSSOLLE
pages 1 à 33

 - * Les Groupes laitiers Privés en France par J.B. HENRY
pages 34 à 71.
-

INTRODUCTION

La seconde moitié du XX^e siècle semble devoir être caractérisée par un bouleversement des structures de l'agriculture. Les phénomènes de concentration s'y développent à partir des industries para-agricoles situées en amont ou en aval de l'exploitation. Celles-ci occupent une position stratégique de plus en plus dominante sur le circuit des produits alimentaires.

La fraction des produits agricoles consommés à l'état brut ne cesse de se réduire, et le jour est proche où toute la production passera par un circuit "industrialisé", sans doute pour y être transformée ou simplement conditionnée, mais peut-être surtout pour y être contrôlés.

La concentration et l'intégration concilient l'intérêt particulier des firmes qui ont pour objectif d'accroître leur efficacité économique et l'intérêt général qui exige une organisation toujours meilleure des relations entre consommation et production. La diminution du nombre de "points de passage" facilite l'information sur les conditions de l'offre et de la demande et la maîtrise de leur aménagement.

La connaissance du développement des industries alimentaires est donc particulièrement utile pour qui est préoccupé par les conditions et la rapidité de l'évolution des structures agricoles.

Nous avons l'intention, dans le "BULLETIN d'ECONOMIE RURALE" de publier plusieurs études relatives à ce développement.

En matière, en quelque sorte, d'introduction à ces analyses, C. Broussolle présente dans ce numéro les problèmes généraux auxquels sont actuellement confrontées les industries alimentaires, et explique leur rôle, leurs objectifs, et aussi les difficultés qui freinent leur croissance.

J. B. Henry poursuit ses travaux sur l'organisation de la transformation des produits laitiers et décrit ici la structure des firmes privées les plus importantes qui occupent en France les positions stratégiques dominantes.

°
° °

G. BROWN

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES :
EVOLUTION ET STRUCTURE

par C. BROUSSOLLE

- P L A N -

Introduction

I - LE ROLE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

II - L'ENVIRONNEMENT ET LA DIMENSION DES ENTREPRISES

A - L'environnement des entreprises

1) En amont de l'entreprise

- a) L'approvisionnement en matières premières
- b) L'organisation des producteurs et le développement de l'économie contractuelle

2) En aval de l'entreprise

- a) La demande des produits alimentaires
- b) Les circuits de distribution
- c) L'ouverture des frontières

B - La dimension des entreprises

III - LE SENS DE L'EVOLUTION

A - Les objectifs de structure

1) Les avantages de la grande entreprise

- a) L'efficacité interne de la grande entreprise
- b) La position privilégiée de la grande entreprise
 - sur le marché des facteurs de production
 - sur le marché des produits
- c) Le rôle moteur de la grande entreprise

2) La dimension optima des entreprises

B - Les moyens

1) Les modalités de la croissance

- a) La concentration
- b) La diversification

2) Les moyens de réaliser la croissance

- a) La fusion par absorption
- b) La participation financière
- c) Les sociétés conventionnées
- d) Les sociétés d'approvisionnement et de vente

C - Les obstacles

- 1) Les obstacles juridiques
- 2) La législation fiscale
- 3) Les obstacles sociaux
- 4) Les obstacles financiers
- 5) Les coûts d'information et de transport
- 6) La politique de décentralisation et la concentration des entreprises
- 7) Les ententes professionnelles
- 8) Les intérêts des dirigeants
- 9) La formation et l'information des chefs d'entreprise et des cadres.

Introduction -

Les industries agricoles et alimentaires recouvrent un grand nombre d'activités. Parmi les principales, nous pouvons citer celles qui élaborent les produits suivants :

- Viandes et conserves de viande, produits de la charcuterie
- Produits à base de céréales : boulangerie, biscuiterie, pâtes alimentaires ...
- Produits laitiers : lait crème fraîche, lait concentré en poudre et caséine, beurre, fromage ...
- Sucres
- Aliments pour animaux : aliments composés, sous-produits
- Produits alimentaires divers : conserves de légumes; conserves de fruits, confitures, chocolat, confiserie ...
- Boissons et alcools : bière, cidre, jus de fruit, apéritifs ...
- Corps gras : huile, margarine
- Tabac manufacturé et allumettes
- Produits de la pêche, poissons frais, salés, fumés... etc ...

Le tableau ci-après indique la valeur relative en 1959 de chacune de ces activités.

Tableau 1 -

Produits	%
Produits de la pêche	1,78
Viandes et conserves de viande	27,80
Produits à base de céréales	17,55
Produits laitiers	17,40
Sucres	2,46
Aliments pour animaux	3,04
Produits alimentaires divers	9,25
Boissons et alcools	10,00
Corps gras	4,02
Tabac manufacturé et allumettes	6,70
Total Industries Alimentaires et Agricoles	100,00

On notera l'importance de la viande et des conserves de viande qui représentent plus du quart du total. Viennent ensuite les produits à base de céréales (17,5 %) et les produits laitiers (17,4 %).

Tableau 2 - PRODUCTION (aux prix intérieurs à la production)

millions de F courants

Produits	1960	1962	1964	1965
- Produits de l'agriculture et de la sylviculture	36872	42828	45825	48854
- Produits des Industries agricoles et alimentaires	47393	55165	64376	68437
- Combustibles minéraux solides et gaz	6286	6554	6958	7010
- Electricité, eau et divers	6627	7804	9892	10763
- Gaz naturel et produits pétroliers	13821	16506	19941	21451
- Matériaux de construction et verre	6150	7536	10057	10577
- Minerai de fer et produits de la sidérurgie	13258	12944	14548	14454
- Minerais et métaux non ferreux	2188	2304	2818	3165
- Produits des industries mécaniques et électriques	54499	65146	7217	80046
- Produits chimiques et caoutchouc	15172	17841	21729	23501
- Textiles, habillement, cuirs	22201	25045	30103	28555
- Bois, papiers et produits des industries diverses	19833	23966	28452	29831
- Bâtiment et travaux publics	37962	48154	67042	73626
- Transports et services de télécommunications	21196	24911	29120	30913
- Service du logement	9209	12474	15564	17766
- Autres services	45125	55016	71438	77299
Total	357792	424194	519090	546248

Source : Etudes et Conjoncture, n°6 - Juin 1966, p.378

La valeur de la production des Industries Agricoles et Alimentaires s'est élevée à 68 437 millions de francs en 1965.

Le tableau 2 - situe cette production par rapport à celle des autres branches d'activité de l'économie nationale ;
- permet d'en mesurer l'importance et d'en suivre l'évolution.

On notera que les industries agricoles et alimentaires se situent au deuxième rang des industries françaises, après celles des produits mécaniques et électriques.

Tableau 3 - POURCENTAGE D'AUGMENTATION DES QUANTITES PRODUITES
Pendant la période 1960 - 1965

Produits	%
Produits de l'agriculture et de la sylviculture	25,6
Produits des industries agricoles et alimentaires	26
Combustibles minéraux solides et gaz	15,6
Electricité, eau et divers	66,2
Gaz naturel et produits pétroliers	74,5
Matériaux de construction et verre	61
Minerai de fer et produits de la sidérurgie	27,7
Minerais et métaux non ferreux	41,6
Produits des industries mécaniques et électriques	43,6
Produits chimiques et caoutchouc	68,6
Textiles, habillement, cuirs	27,6
Bois, papiers et produits des industries diverses	46
Bâtiments et travaux publics	61,4
Transports et services de télécommunications	34,7
Service du logement	28,5
Autres services	43,7
Total	41,3

Source : Etudes et Conjoncture, n°6 juin 1966 p.379

Quant à l'évolution, elle apparaît plus nettement lorsque l'on scinde la valeur de la production en ses deux composantes : les quantités et les prix.

Le tableau 3 donne, pour la période 1960-1965 et par branche d'activités, le pourcentage d'augmentation de la production.

Pour les industries agricoles et alimentaires, la croissance a été de 26 %. Cette progression importante légèrement supérieure à celle de l'Agriculture, reste néanmoins inférieure à celle constatée dans la plupart des autres branches. Elle est, en particulier, nettement plus faible que la moyenne nationale (41,3 %).

Tableau 4 - POURCENTAGE D'AUGMENTATION DES PRIX
Pendant la période 1960-1965

Produits	%
Produits de l'agriculture et de la sylviculture	18,2
Produits des industries agricoles et alimentaires	26,5
Combustibles minéraux solides et gaz	-0,6
Electricité, eau et divers	6,8
Gaz naturel et produits pétroliers	-3,3
Matériaux de construction et verre	15,4
Minerai de fer et produits de la sidérurgie	3,8
Minerais et métaux non ferreux	17,7
Produits des industries mécaniques et électriques	15,5
Produits chimiques et caoutchouc	3,8
Textiles, habillement, cuirs	16,2
Bois, papiers et produits des industries diverses	17,8
Bâtiment et travaux publics	27,3
Transports et services de télécommunications	15,6
Service du logement	76
Autres services	35,6
Total	20,3

Source : Opus cité, p. 379

L'évolution est inverse pour les prix.

Le tableau 4 donne le pourcentage d'augmentation des prix des produits pour la période 1960-1965.

Nous voyons que les prix des industries agricoles et alimentaires ont augmenté de 26,5 %, soit une croissance assez nettement supérieure à celle constatée pour l'ensemble de l'Economie (20,3 %). Seuls, les prix du logement (76 %) des autres services (35,6 %) et dans une moindre mesure des bâtiments et travaux publics (27,3 %) on enregistre une hausse plus forte.

Tableau 5 - DECOMPOSITION DE LA VALEUR AJOUTEE PAR BRANCHE (1)

Produits	En pourcentage du total			
	1960	1962	1964	1965
Produits de l'agriculture et de la sylviculture	10,8	10,2	8,7	8,7
Produits des industries agricoles et alimentaires	6,8	6,7	6,7	6,6
Combustibles minéraux solides et gaz	1,6	1,3	1,2	1,1
Electricité, eau et divers	1,8	1,6	1,7	1,8
Gaz naturel et produits pétroliers	3,7	3,8	3,7	3,6
Matériaux de construction et verre	1,6	1,7	1,9	1,8
Minerai de fer et produits de la sidérurgie	2,6	2,1	1,9	1,7
Minerais et métaux non ferreux	0,6	0,5	0,6	0,6
Produits des industries mécaniques et électriques	12,2	12,7	12,2	12
Produits chimiques et caoutchouc	3,4	3,2	3,1	3,1
Textiles, habillement, cuirs	6	5,7	6,6	5
Bois, papiers et produits des industries diverses	4,9	4,9	4,8	4,8
Bâtiment et travaux publics	7,5	8,1	9,6	10
Transports et services de télécommunications	5,8	5,8	5,5	5,6
Service du logement	3,4	3,9	4,0	4,3
Autres services	11,4	11,7	12,8	13,2
Divers	15,9	16,1	16,0	16,1
Total	100	100	100	100

En 1965, la contribution des industries agricoles et alimentaires à l'accroissement de la production nationale a été (en millions de F) :

valeur de la production	68 437
valeur des biens et services utilisés	-41 311 (1)
valeur ajoutée	27 126

Le tableau 5 donne par branche la décomposition de la valeur ajoutée nationale. Les industries agricoles et alimentaires en représente 6,6%. Cette proportion accuse une légère diminution par rapport à celle de 1960.

(1) Cette somme représente les achats des Industries agricoles et alimentaires à l'agriculture (lait, céréales, etc ...) et aux autres branches d'activités (Electricité, produits chimiques, produits pétroliers etc ...).

Tableau 6 - PRODUCTIONS DE 1963 EN MILLIERS DE TONNES

Produits	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas
Huiles et graisses végétales	935	1245	251	501
Margarine	129	527	35	246
Conserves de viande	85	131	24	-
Beurre	308	465	63	95
Fromages	462	284	348	202
Lait concentré	128	453	11	450
Lait en poudre	200	145	10	107
Conserves fruits	53	85	62	61
Conserves légumes	406	344	52	163
Confitures	60	92	53	26
Conserves de poissons	75	41	44	15
Pain d'épice	20	26	-	27
Biscottes	82	33	14	25
Biscuits, pâtisserie industrielle	182	142	232	117
Sucre de betteraves	1 998	2 037	939	419
Chocolat et produits	132	225	88	70
Confiserie (1)	142	177	77	72
Crèmes glacées	10(2)	41	62	-
Pâtes alimentaires	303	183	1 650	29
Aliments diététiques	42	39	-	-
Bière (millions d'hl.)	18	64	4	5

(1) Sans le chocolat

(2) Chiffre de 1961, les données pour 1962 et 1963 n'étant pas disponibles
Source : Entreprise, n° 493, p.21.

L'importance de la valeur de la production des industries agricoles et alimentaires ne doit pas faire illusion (1). Elle n'est pas en rapport avec l'importance de nos superficies agricoles.

C'est en France, premier producteur agricole de la Communauté économique européenne, que les industries alimentaires se développent le plus lentement.

Nous n'occupons la première place que pour un nombre très limité de produits (fromage, lait en poudre, biscottes, conserves de légumes et de poissons, aliments diététiques) ainsi que l'indique le tableau 6, et l'examen de notre balance commerciale montre que notre déficit est d'environ 3 milliards de Francs. Depuis deux ans, nos importations augmentent deux fois plus vite que nos exportations.

(1) Dans ce qui suit, nous excluons l'étude des produits de la pêche et celle des industries produisant des aliments pour animaux.

Cette situation est préoccupante. Pour en analyser les causes, et après avoir brièvement rappelé le rôle des industries alimentaires, nous étudierons la dimension des entreprises et le milieu dans lequel se situent leurs activités, après quoi nous essayerons de préciser l'évolution souhaitable en dégagant des objectifs et en définissant des moyens.

I - LE ROLE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Par le biais de ^{la} transformation et du conditionnement, les 2/3 de la production agricole passent par l'industrie.

Cette proportion ne peut aller qu'en augmentant si l'on tient compte de l'évolution constatée aux Etats-Unis et de la tendance actuelle à consommer des aliments de plus en plus élaborés.

Aux exigences habituelles du consommateur sur la qualité des produits, s'ajoutent en effet des besoins nouveaux :

- recherche d'une alimentation vite préparée et vite cuite,
- désir d'aliments nécessitant la combinaison de plusieurs produits.

Les industries alimentaires, par des transformations de plus en plus élaborées, :

- valorisent une matière première dont la valeur serait faible si elle était vendue en l'état,
- ouvrent de nouveaux marchés à des produits, dont la consommation plafonne ou est en déclin :
 - . le succès des pommes de terre transformées (chips) est significatif à cet égard.
- régularisent certains marchés en allongeant les saisons de vente et en élargissant les zones de distribution de certains produits (fruits frais, légumes verts, etc ...).

Aux Etats-Unis, on estime que la congélation et la déshydratation ont eu pour effet d'augmenter, d'environ 14 à 17 millions de dollars, le revenu des agriculteurs.

Bien entendu, les exigences accrues du consommateur et les nouvelles techniques de transformation mises au point pour les satisfaire, se traduisent par une interdépendance toujours plus grande entre l'agriculture et l'industrie.

De plus en plus cette dernière, par des exigences de qualité, d'homogénéité et de régularité dans l'approvisionnement, oriente l'agriculture.

II - L'ENVIRONNEMENT ET LA DIMENSION DES ENTREPRISES

Les résultats économiques et financiers d'une entreprise sont fonction :

- des quantités de produits vendus,
- de leur coût de production,
- de leur prix de vente

Ces différents éléments (quantités et prix) dépendent :

- d'une part, de la dimension de la firme et de la façon dont elle assume ses principales fonctions (collecte, transformation, stockage, commercialisation, gestion, innovation).
- d'autre part, des éléments qui caractérisent le milieu dans lequel se situe son activité et qui sont :
 - la structure et la dimension du marché où elle s'approvisionne en matières premières (lait, blé, bétail, etc ..)
 - la structure et la dimension du marché où elle vend ses produits (beurre, fromage, poudre de lait ..., viande, conserves de viande etc....)

Ce milieu, les entreprises alimentaires peuvent difficilement le modifier:

- par suite de la faiblesse, assez générale, de leur dimension qui leur interdit tout effet de domination,
- par suite également des incertitudes liées aux phénomènes biologiques sur lesquels reposent leurs activités.

Par ailleurs, les industries alimentaires sont placées entre deux secteurs protégés de l'économie :

- celui de la production,
- celui de la consommation.

Elles subissent les conséquences :

- de la politique de soutien des prix de certains produits agricoles,
- de la politique de stabilité des prix de produits alimentaires.

A) L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

Les éléments principaux qui constituent l'environnement d'une entreprise sont les suivants :

1- En amont

- a) l'approvisionnement en matières premières
- b) l'organisation des producteurs et le développement de l'économie contractuelle

2- En aval

- a) La demande des produits alimentaires
- b) Les circuits de distribution
- c) L'ouverture des frontières

1) En amont de l'entreprise

a) L'approvisionnement en matières premières

- Les matières premières, dont l'entreprise a besoin sont des denrées périssables dont la production soumise aux facteurs naturels (climat, sol) est généralement saisonnière et très souvent irrégulière en quantité et en qualité.

- A ces fluctuations de courte durée se superposent d'ailleurs, pour certaines productions, des mouvements cycliques (cycles du porc et du boeuf).

- Il en résulte que l'adaptation de l'offre à la demande n'est que très rarement satisfaisante.

C'est ainsi que, face à une demande sensiblement constante, on note des fluctuations saisonnières très importantes de la production laitière. Cette situation perturbe le fonctionnement de l'entreprise et rend nécessaire une coûteuse politique de stockage :

- Il faut signaler également que ces matières premières sont dispersées dans un grand nombre d'exploitations de petites dimensions, d'où un coût de ramassage élevé.

- Enfin, encore trop d'agriculteurs, considérant ces entreprises comme des instruments de stockage ou comme une solution au problème des surplus non commercialisables, n'apportent pas les produits de qualité qui permettraient aux industries alimentaires d'assurer à l'agriculture des débouchés permanents et réguliers.

Les agriculteurs ne sont d'ailleurs pas les seuls responsables de cette situation. En ne payant pas toujours les produits à leur juste prix, les industriels n'ont pas encouragé une politique de qualité.

En fait, au delà d'intérêts qui semblent parfois divergents, agriculteurs et transformateurs ont les mêmes préoccupations. La nécessité d'amortir des biens d'équipements de plus en plus coûteux les rend solidaires et leur fait rechercher une sécurité accrue: sécurité des débouchés pour l'exploitant agricole, sécurité des approvisionnements pour l'industriel.

b) L'organisation des producteurs et le développement de l'économie contractuelle

L'industriel qui voit croître la complexité technique et la dimension de ses installations, donc l'importance des capitaux engagés, cherche la sécurité de ses approvisionnements (et de ses débouchés).

- L'organisation des producteurs
- Le développement de l'économie contractuelle,

peuvent, dans une certaine mesure, lui apporter cette sécurité ainsi qu'une meilleure adaptation de l'offre aux exigences des consommateurs.

En contre-partie, son pouvoir économique sur les agriculteurs risque d'être réduit et sa marge bénéficiaire plus limitée.

2) En aval de l'entreprise

a) La demande des produits alimentaires

- La demande alimentaire est inélastique, c'est-à-dire peu sensible aux variations de prix et de revenus, tout au moins pour les produits alimentaires courants qui constituent 80 % du marché. Toutefois, un certain nombre de facteurs peuvent modifier les dépenses des ménages à l'intérieur du groupe des produits alimentaires :

- . la répartition des consommateurs et leurs habitudes alimentaires selon l'âge, le sexe et l'activité exercée.
- . La journée continue de plus en plus pratiquée, l'extension du travail féminin et le développement des activités de loisirs conduisent à rechercher une alimentation vite préparée.
- . Le maintien de l'équilibre du bilan alimentaire qui tend de plus en plus à être réalisé par la substitution de produits élaborés aux produits de base de l'alimentation.

- Par ailleurs, et bien que dans ce domaine la dépendance au goût du consommateur soit grande car les innovations heurtent la tradition alimentaire, "le souci de la qualité et la recherche de l'expansion qui préoccupent chaque branche d'industrie, conduisent à susciter chez le consommateur des besoins nouveaux (chips, produits surgelés)" (1) que l'accroissement de son revenu lui permettra de satisfaire.

b) Les circuits de distribution

- La demande des consommateurs se manifeste par l'intermédiaire de détaillants, demi-grossistes, grossistes qui constituent des relais et parfois des écrans.

La nécessité de s'adapter à chaque type de circuit ne permet pas toujours à l'industriel d'imposer sa marque et d'abaisser son prix, en fabriquant en grandes quantités des produits standardisés ;

- les grandes firmes de distribution (Grands magasins, Super-Marchés, etc ...) qui se développent actuellement ont, de plus en plus, par leurs dimensions, par la nature des activités qu'elles exercent, une action déterminante sur les entreprises industrielles de petites et moyennes dimensions qui les approvisionnent.

Par les processus d'intégration, elles les contrôleront de plus en plus étroitement et leur imposeront leurs marques de distribution.

(1) Vème Plan de développement économique et social - Tome II p.196.

c) L'ouverture des frontières

L'ouverture des frontières, c'est-à-dire le passage du marché national à un marché qui aura, au moins, la dimension de celui de l'Europe des Six, ouvre des perspectives nouvelles aux entreprises françaises.

- Ces perspectives ne sont pas toutes favorables : la concurrence accrue des firmes étrangères sur le marché français risque d'être d'autant plus forte que les dimensions de ces firmes et par conséquent leur puissance, sont généralement plus élevées que celles des firmes nationales.

Un certain nombre d'entreprises étrangères se sont d'ailleurs déjà implantées :

- soit directement en construisant des usines pour produire sur place ;
- soit en prenant des participations plus ou moins importantes dans des affaires françaises,
- soit par le biais de la distribution en écoulant leurs produits par de puissantes chaînes commerciales.

L'investissement étranger n'est pas nécessairement défavorable aux entreprises nationales (1). Ils les fait bénéficier de capitaux importants et de techniques nouvelles et le climat de compétition qu'il entretient, rend plus favorable leurs regroupements et leurs fusion. D'autre part, en s'installant parfois en province, l'investisseur étranger, plus audacieux que son collègue français, peut être un stimulant au développement régional. Enfin, le flux régulier de devises que ces investissements alimentent, rend moins précaire l'équilibre de notre commerce extérieur.

De toutes façons, avec l'ouverture des frontières, une politique trop restrictive à l'égard des investisseurs d'outre Atlantique aurait des conséquences défavorables. Les entreprises américaines pourraient, en effet, s'installer dans un pays de la Communauté Economique Européenne et écouler facilement leurs produits en France sans que nous bénéficions des créations d'emplois et autres avantages qui résultent de l'installation d'usines nouvelles.

A titre de comparaison, nous avons fait figurer dans les tableaux 7 et 8, les caractéristiques essentielles des vingt premières entreprises privées françaises et celles des principales firmes alimentaires mondiales.

Bien que gigantisme ne soit pas synonyme d'efficacité, on ne peut manquer d'être impressionné par la disparité des tailles existant entre ces deux catégories d'entreprises.

(1) Il existe néanmoins un danger de confusion entre les diplomaties nationales et la politique des industriels.

Tableau 7 - LES VINGT PREMIERES FIRMES ALIMENTAIRES FRANCAISES
(Résultats de 1963 en millions de F)

Firmes	Chiffres d'affaires	Bénéfices nets	Effectifs
Genvrain	851,000	3,019	-
Georges Lesieur & Fils	646,361	4,289	3,739
Béghin	550,971	21,105	4,668
Say	538,194	9,420	-
Unipol	480,033	2,312	2,938
Astra-Calvé	476,015	4,481	3,731
Olida	396,667	7,834	-
Grands Moulins de Paris	304,738	1,173	1,336
Fromageries Bel	265,076(1)	2,404	2,635
Ricard	268,705	12,836	1,011
Saint Louis	236,479	1,869	1,670
Laitière Moderne	215,485	1,551	1,750
Produits du Maïs	214,791	-	1,861
Négocbeureuf	214,559	997	1,266
Sucreries & Raffineries Bouchon	204,475	2,784	1,302
Pernod	191,486	5,682	732
Dubonnet, Cinzano, Byrrh	185,196	6,809	1,063
Fromageries C. Gervais	173,735	2,667	-
Générale Alimentaire	160,500(2)	4,522	-
Lebaudy-Sommier	160,491(1)	2,800	-

(1) Chiffre d'affaires hors taxes (2) Chiffre d'affaires consolidé

Source : Entreprise n° 493, p.23

Tableau 8- LES QUINZE PLUS IMPORTANTES FIRMES ALIMENTAIRES DU MONDE
(Résultats de 1963 en millions de F)

Firmes	Chiffres d'affaires	Bénéfi- ces nets	Effectifs
Unilever - G.B. - Pays-Bas	21057180	766740	290000
Nestlé - Suisse	9076150	109910	84705
National Dairy Products - USA	9010960	264690	46430
Armour - USA	8872070	79970	35300
General Foods - USA	5959480	385050	28000
Borden - USA	5482490	171955	32051
Corn Products - USA	4198750	246260	33200
Ralston Purina - USA	3958245	114290	16053
Wilson - USA	3430700	35580	16880
George Weston - Canada	3172750	59130	18000
Campbell Soup - U.S.A.	3127145	214860	23510
Coca Cola - USA	3123380	156700	18894
Unigate - G.B.	2963520	46490	38000
Grace (W.R.) - USA	2924270	139660	44800
Swedish Coopérative Union - Suède	2912143	56865	21431

Source : Entreprise n°493, p.24.

B - LA DIMENSION DES ENTREPRISES

"Dans la plupart des grands secteurs, l'industrie française est, même en proportion de la population du pays, moins développée que celle des grands pays industriels. De plus, elle n'apparaît ni assez spécialisée au niveau des branches, ni assez diversifiée au niveau des grandes entreprises.

Les faiblesses de structures paraissent en grande partie la cause d'autres faiblesses constatées dans le domaine des moyens financiers de la recherche et des réseaux commerciaux". (1).

Ceci est particulièrement vrai pour l'industrie alimentaire qui se caractérise par l'émiettement de ses structures (voir tableau 9).

(1) Vème Plan de Développement économique et social - Tome I, p.68.

Tableau 9 - POURCENTAGES COMPARES D'ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 1000 TRAVAILLEURS DANS DIFFERENTS PAYS

Secteurs manufacturiers	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas(1)	Belgique	Gde Bretagne	Etats Unis
Industries Chimiques	58,3	17,2	33,6	32,2	27,2	34,7	39,7
Industries du Caoutchouc	55,6	52,2	60,0	-	41,3	51,2	57,9
Bois et ameublement	7,8	-	1,2	-	3,8	7,8(2)	8,1
Industries du Papier	12,1	5,5	8,9	11,0	13,1	15,2	13
Industries de l'impression	3	7,5	11	2,9	-	20,6	19,5
Industries textiles	20,4	13,6	23	41,5	9,9	11,6	25,2
Industries du cuir (2)	27,3	9	14,3	-	7,6	-	-
Vêtements et chaussures	12,3	2,3	2,2	8	-	5,9	3,4
Dérivés de combustibles minéraux	57,4	47,8	34,5	-	25,4	62,8	47,6
Minéraux non métalliq.	10,4	7,4	2,5	15,2	23,9	14,7	19,9
Métallurgie	56,0	47,5	47,0	77,1	70,7(2)	49,5	56,7
Construction métalliq., mécaniques, électriques	51	41,6	40,7	49,8	41,2	53,3	58,2
Constructions mécaniques	43,2	28,1	24,7	25,3	21,7	41,9	39,4
Constructions électriques	52,2	32,4	41,3	78,9	64,7	64,2	52,8
Fabric. d'autres articles	16,8	10,1	4,2	-	12,6	30,2(2)	16,8
Industries manufacturières	32,3	22,3	24,4	27,2	23,5	32,4	32,6
Industries alimentaires	10,4	6,2	4,1	20,1	12,4	20,6	14,5
Industries au tabac	24,9	-	33,5	-	38,8	61,9	42,9

(Calculs de M.P. MONDY de l'Université de Louvain, cités par G. LAUZIER, Direction, décembre 1963)

(1) Données surestimées

(2) Etablissements de plus de 500 personnes

1) Le nombre d'entreprises est élevé :

- plus de 30 000 si l'on exclut la boulangerie,
- 20 000 environ si l'on ne tient pas compte des firmes s'occupant du traitement de la viande, de la pêche et de la fabrication des tabacs et des allumettes.

Dans leur majorité, ces entreprises de caractère artisanal ont une direction familiale.

2) L'effectif moyen par entreprise est faible :

- 17,94 % des firmes emploient moins de 50 salariés,
- seulement 1,6 % d'entre elles en ont plus de 200,
- 8 établissements seulement ont plus de 1 000 salariés.

3) Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires moyen de 1,7 millions de francs. La moitié d'entre elles, environ, sont imposées au régime du forfait, ce qui implique un chiffre d'affaires inférieur à 400 000 francs.

Globalement, cette situation peut être résumée dans le tableau suivant (1) :

Tableau 10 -

Importance du chiffre d'affaires	Nombre d'entreprises en % du total	Chiffre d'affaires en % du chiffre d'affaire global
Inférieur à 1 million de F.	71 %	12 %
Compris entre 1 million et 10 millions de F.	25,7 %	33,2 %
Supérieur à 10 millions de F.	3,2 %	54,7 %

(1) Rapport du sous-groupe de travail : "Structures Economiques" de la Commission des Industries Agricoles et Alimentaires du Vème Plan.

Cet émiettement des structures et la faible productivité qui en est souvent la conséquence se traduisent généralement par des prix de revient élevés (1) et des marges bénéficiaires très faibles.

Les industriels ont des difficultés pour investir car ils ne disposent pas des ressources financières suffisantes (2) et leur capacité d'emprunt est faible.

En effet, le rendement financier de leurs entreprises ne leur permet pas d'accepter le taux demandé par les banques et leurs installations, vétustes ou de trop faibles dimensions, n'offrent pas les garanties suffisantes.

Cette faiblesse financière est grave car elle empêche l'entreprise de se moderniser, de faire de la publicité, d'innover :

- Actuellement, les 26 grandes entreprises alimentaires qui procèdent à des recherches n'y consacrent que 0,3 % de leur chiffre d'affaires contre 2,7 % (pourcentage faible) dans les autres secteurs (3).
- Quant à la promotion des ventes et à la publicité, seulement 1,5 % du chiffre d'affaires leur est réservé.

Bien entendu, il y a des exceptions. Dans le domaine des vins fins et spiritueux, dans ceux des raffineries de sucre, de la brasserie, des eaux minérales et des jus de fruits existent des firmes de bonne dimension, elles ne sont pas les seules. Le tableau 7, qui regroupe quelques renseignements sur les vingt premières firmes alimentaires françaises appartenant au secteur privé, montre qu'il en existe dans tous les domaines. Ces entreprises, capables de soutenir la concurrence étrangère, à condition de poursuivre leur croissance, ne parviennent pas néanmoins à masquer la faiblesse de l'ensemble.

-
- (1) Pour certaines entreprises, la nécessité de s'approvisionner en matières premières dans les pays de la zone franc à des tarifs préférentiels supérieurs aux cours mondiaux constitue un handicap que ne supportent pas nos partenaires du Marché Commun. Le niveau de la fiscalité paraît aussi excessif pour plusieurs produits alimentaires (potages en sachets, biscotteries, pommes de terre chips, etc).
 - (2) Le passage de l'inflation à la stabilité rend plus lourd les charges d'endettement des entreprises et réduit dans une première phase leurs marges bénéficiaires.
 - (3) Sur 1000 brevets déposés en 1964 dans le secteur de l'alimentation, 313 seulement étaient français.

III - LE SENS DE L'EVOLUTION

La demande de produits de plus en plus élaborés et l'élargissement du marché offrent, aux entreprises françaises, des perspectives qu'elles ne pourront exploiter que si elles procèdent aux réformes de structures indispensables pour améliorer leur compétitivité.

A - LES OBJECTIFS DE STRUCTURES

L'amélioration de la compétitivité implique que les entreprises nationales soient :

- innovatrices
 - productrices
 - exportatrices
 - rentables
-
- "innovatrices, car le progrès technique est de plus en plus le moteur de la capacité compétitive, au fur et à mesure que s'accroissent le niveau de vie et le coût de la main-d'oeuvre ;
 - productrices, car le prix de revient est un élément déterminant dans la concurrence internationale ;
 - exportatrices, non seulement parce qu'il nous faut payer des importations en accroissement rapide, mais parce que exporter est une nécessité pour des entreprises qui devraient considérer le marché européen comme un marché intérieur ;
 - rentables, enfin parce que dans toutes les formes d'économie, le profit mesure la réussite, parce que le développement d'une industrie est fonction de ses investissements (investissements de recherches, investissements "humains", investissements productifs et commerciaux, investissements à l'étranger) et que les marges bénéficiaires suffisantes sont la condition aussi bien de l'autofinancement que de l'appel au marché des capitaux." (1).

Sans oublier que l'activité des industries alimentaires repose sur des phénomènes biologiques complexes et que leur situation entre le secteur agricole et celui de la consommation, les rend très sensible à l'évolution de la politique agricole et à celle des prix à la consommation, il semble que les objectifs proposés aux autres secteurs industriels soient valables pour celui des industries alimentaires.

(1) Vème Plan de Développement économique et social - Tome I - 1966-1970, p.68

Ces objectifs sont les suivants :

- constitution ou renforcement lorsqu'il existent déjà, d'un petit nombre d'entreprises ou de groupes de taille internationale capables d'affronter les groupes étrangers dans les domaines où s'établit la concurrence :

- autonomie technique
- dimension des unités de production et de commercialisation,
- polyvalence et équilibre entre différentes clientèles et différents marchés géographiques,
- réserve de puissance pour pouvoir riposter rapidement à la sortie d'un nouveau produit.

Ces objectifs conduisent à la création ou au développement de grandes entreprises. Quels sont leurs avantages ? Peut-on en déterminer la dimension optimum ?

1) Les avantages de la grande entreprise

Ils s'expliquent :

- par son efficacité interne,
- par sa position privilégiée sur le marché des facteurs de production et sur celui des produits,
- par son rôle moteur sur l'économie d'une région.

a) L'efficacité interne de la grande entreprise

Elle est déterminée par les raisons suivantes :

- Le coût moyen de production diminue lorsque la dimension de la firme augmente.
- Elle peut étaler sur une plus grande quantité de produits ses frais généraux et ses coûts fixes (amortissement, dépenses d'entretien et d'assurances, frais de loyer, etc ...) qui sont indépendants du volume de production.
- D'autre part, la grande entreprise est outillée pour valoriser au mieux ses sous-produits et, par conséquent, réduire ses pertes. Toutefois, au delà d'une certaine dimension, que les entreprises alimentaires françaises n'ont pas atteinte, le coût moyen de production se stabilise et peut même s'élever par suite de l'augmentation des coûts de gestion et des frais administratifs.

- La grande entreprise ayant des capitaux importants peut créer des bureaux d'études et de recherches et tirer tout le parti possible du progrès technique.
- La diversification de sa production lui permet :
 - d'atténuer les fluctuations saisonnières de ses approvisionnements,
 - d'effectuer une péréquation de ses moyens au niveau de fonctions communes (stockage, transport, gestion ...)
 - d'opérer une péréquation des profits entre ses différentes activités.

b) La position privilégiée de la grande entreprise sur les marchés

La supériorité de la grande entreprise se manifeste également sur le marché des facteurs de production et sur celui des produits.

- sur le marché des facteurs de production :

L'importance de sa demande de matières premières lui permet souvent d'obtenir un approvisionnement régulier à des tarifs de faveur.

Sa "surface financière" et la confiance qu'elle inspire lui donnent la possibilité de trouver facilement sur le marché financier ou auprès des banques les crédits dont elle a besoin.

Quant aux salariés, ils sont généralement attirés par les avantages (cantine, service social, etc ...) que, seule, l'entreprise d'une certaine dimension peu assurer.

- sur le marché des produits :

Sur le marché la grande firme a une supériorité manifeste :

Elle peut :

- procéder à des études de marché,
- faire de la publicité,
- imposer sa marque,
- multiplier ses établissements pour se rapprocher du consommateur,
- faire varier ses prix en fonction des circonstances économiques,
- disposer d'un pouvoir stratégique qui lui permet d'exercer un effet de domination sur le marché.

Toutefois, située entre deux secteurs protégés de l'économie, l'entreprise n'a sans doute pas, à dimension égale, les mêmes possibilités qu'une firme appartenant à une autre branche industrielle.

c) Le rôle moteur de la grande entreprise

A cette efficacité interne et à cette supériorité sur les marchés, s'ajoute le rôle moteur que la grande firme (Coopérative ou privée) est susceptible de jouer sur l'orientation et le développement agricole d'une région.

La grande entreprise

- crée des emplois nouveaux,
- suscite le développement d'activités annexes,
- constitue, surtout, le pôle autour duquel peut s'organiser l'activité agricole d'une région.

La grande entreprise ne présente pas que des aspects positifs, ses inconvénients sont connus :

- Elle exerce, sur son environnement, un pouvoir de domination qui se manifeste de différentes manières et qui peut être dangereux, s'il n'est pas contrôlé.

- D'autre part, l'importance de ses installations (bâtiments et machines) et leur spécialisation ne lui permettent pas de modifier, facilement, ses plans de production pour s'adapter aux variations de la demande.

2) La dimension optimum des entreprises

La dimension optimum des entreprises est difficile à déterminer(1). La firme assure, en effet, une série de fonctions pour lesquelles la détermination de l'optimum est différent.

Ces diverses fonctions sont :

- techniques : collecte de la matière première (lait, blé, etc ...), fabrication de produits (beurre, poudre de lait, fromage, etc ...), stockage des produits fabriqués.

- commerciales : achat des matières premières, vente des produits, etc ...

- financières : recherche d'un équilibre entre l'origine et l'emploi des capitaux utilisés.

- de gestion : utilisation judicieuse des moyens dont l'entrepreneur dispose.

- d'innovation : activités de recherches pour l'amélioration de la qualité, la mise au point de nouveaux produits, etc

(1) La notion de dimension optimum de l'entreprise n'a d'ailleurs pas une signification très précise. En effet l'accélération du progrès technique, l'application de l'électronique à la gestion des entreprises la rendent difficilement chiffrable. Il semble plus intéressant de parler d'un taux de croissance optimum que la firme ne peut dépasser sans risques graves.

Les dimensions des fonctions techniques dépendent de la nature de la matière première à traiter, de sa localisation, etc ... Dans certains cas, ces dimensions peuvent être modestes. C'est ainsi qu'un coût élevé de transport du lait peut limiter la zone de ramassage d'un centre de collecte et, par conséquent, sa capacité.

C'est au niveau des fonctions de commercialisation, de financement et d'innovation que l'optimum est le plus difficile à déterminer.

Actuellement, pour assurer correctement ces fonctions, on estime que l'entreprise doit réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions de francs.

Cette évolution souhaitable ne signifie pas la disparition à terme de toutes les petites entreprises.

"Si la dispersion des industries alimentaires pose de sérieux problèmes économiques, ce n'est pas parce que l'on dénombre 20 000 entreprises, mais parce que l'on en dénombre environ 1 000 dans la catégorie où il en faudrait peut être une centaine pour réaliser le même chiffre d'affaires global"(1).

Autour de firmes de grande taille, constituant l'armature des industries alimentaires, des entreprises de faible dimension pourront s'adapter à l'évolution économique en se spécialisant dans des productions de qualité ou en ayant des activités de complément (sous traitance).

B - LES MOYENS

1) Les modalités de la croissance

La croissance de la grande entreprise s'effectue essentiellement selon deux processus : la concentration et la diversification.

a) La concentration des entreprises a pour but :

- de réaliser des économies d'échelle, c'est-à-dire des économies de travail et de capital rendues possibles par les gains de dimension des firmes concernées
- d'obtenir des gains de puissance c'est-à-dire, par un accroissement du pouvoir des entreprises regroupées, de modifier à leurs avantages les prix d'achat des facteurs de production et de vente des produits.

(1) Rapport du sous-groupe de travail "Structures économiques" de la Commission des Industries Agricoles et Alimentaires du Vème Plan.

La concentration peut prendre deux formes :

- elle est horizontale, lorsque l'entrepreneur, réunissant des facteurs de production (capital et travail) de plus en plus importants, développe son activité à un même stade du processus de production.

C'est par exemple, le cas de la création ou du rachat d'une autre laiterie par une Coopérative laitière.

- elle est verticale, ou encore appelée intégration, quand l'entrepreneur réunit sous une même direction "des établissements complémentaires les uns des autres de telle sorte que le produit de l'un est la matière première de l'autre".

Cette intégration sera ascendante si elle a pour but de s'assurer l'approvisionnement de l'entreprise, c'est le cas du salaisonier qui intègre des producteurs de porcs.

Elle sera descendante si ce même salaisonier s'assure des magasins de distribution pour vendre ses produits.

Les différents objectifs (ou résultats) de ces deux formes d'intégration figurent dans le tableau 11.

b) La diversification

L'expérience montre que la croissance des firmes industrielles est liée, en général, à la diversification de leurs activités "l'habileté des bons entrepreneurs consiste non pas évidemment à rechercher la diversification maximum, mais à accroître continuellement celle-ci en fonction de la dimension de leurs firmes et de la concentration relative des industries où ils opèrent déjà (1).

(1) Sylvain Wicklam " Concentration et dimension" Flammarion.

Tableau 11 - OBJECTIFS DE L'INTEGRATION (1)

Intégration verticale	Intégration horizontale
<ul style="list-style-type: none"> - Régulariser le volume des approvisionnements ou des débouchés - Régulariser le niveau des coûts ou des prix - Améliorer la qualité des inputs - Développer l'utilisation des outputs - Réaliser des Economies d'Echelle - Diversifier les risques - Organiser la division verticale du travail - Desserrer la pression d'un monopole, d'une entente ou d'un monopsonne - Epargner des taxes de transmission - Améliorer ses facultés de financement - Diminuer la concurrence par acquisition de débouchés privilégiés - Bénéficier d'exonérations fiscales sur les plus values à l'occasion de fusion ou d'apports - Eviter l'application du règlement n°153 de la C.E.E. relatifs au contrat dedist. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des économies d'échelle (Cas particulier : atteindre un seuil de rentabilité) - Organiser une recherche efficace ou mettre en oeuvre des techniques avancées - Economiser des investissements - Rationaliser l'expansion d'un secteur - Assainir un secteur en difficulté - Simplifier les structures d'organisation - Développer une stratégie sur le marché - Augmenter un "bargaming power" - Rechercher une position dominante (ou diminuer la concurrence) - Améliorer des facultés de financement - Améliorer des capacités de "management" - Se conformer à la loi ou a une prescription des pouvoirs publics - Bénéficier d'une loi d'exonération fiscale sur les plus values à l'occasion d'un apport ou d'une fusion - Remplacer une entente présumée interdite en vertu de l'art. 85 du traité de Rome.

(1) D'après L. ERMON "Quelques observations sur la concentration au sein de la C.E.E." Cahiers économiques de l'Université libre de Bruxelles -mars 1965. cité par Sylvain Wichkam - opus cité.

Cette diversification permet à l'industriel :

- d'améliorer le rendement de son entreprise en affectuant une péréquation de ses moyens au niveau de fonctions communes (moindres coûts de stockage et de transport).
- d'améliorer son pouvoir stratégique en augmentant son indépendance vis à vis de ses fournisseurs,
- d'étaler sur un grand nombre de produits ses coûts commerciaux (magasins, réseau de représentants etc ...);
- en élargissant la gamme de ses produits, d'attirer une clientèle qui cherche à se procurer le maximum de choses chez un nombre limité de fournisseurs,
- de réduire ses risques en rendant son entreprise moins vulnérables à deux types d'aléas :
 - . mise au point, par des concurrents, de produits nouveaux offrant des substituts à ceux qu'il fabrique,
 - . modification du goût des consommateurs,

D'une manière générale plus l'incertitude sur l'avenir est grande, plus l'entrepreneur a intérêt à diversifier sa production. Le principe de la division du travail, et par conséquent de la spécialisation n'est valable que dans un monde certain.

Il convient, toutefois, de remarquer que si la diversification réduit les risques les plus importants, elle est, pour l'industriel à l'origine de nouvelles incertitudes :

- incertitude sur la nature des activités nouvelles à lancer. Celles-ci, bien souvent, se développeront au hasard des innovations et des impératifs commerciaux.
- incertitude sur le prix de revient exact des produits fabriqués par suite de la difficulté de répartir les coûts fixés et les frais généraux.

2) Les moyens de réaliser la croissance

La concentration et la diversification des entreprises se réalisent de différentes façons :

- 1) par croissance interne, c'est-à-dire
 - par agrandissement naturel de la firme,

2) par croissance externe, c'est-à-dire

- par fusion ou absorption d'entreprises existantes
- par prise de participation financière
- par mise en commun de certains intérêts, ^{la} ce qui peut se traduire de différentes manières, en particulier par la création de sociétés conventionnées ou de sociétés d'approvisionnement et de vente.

Ces derniers procédés présentent sur le premier l'avantage d'être rapides et d'éviter souvent un gaspillage de capitaux et de compétence.

a) La fusion par absorption

La grande entreprise peut résulter

- de l'absorption d'une ou plusieurs entreprises par une autre.

Exemples :

- . Genvrain qui a absorbé la Société Anonyme des Fermiers Réunis et la Laiterie Parisienne.
- . Gloria qui a absorbé Bretel Frères.

- de la fusion complète de plusieurs entreprises : une firme nouvelle est constituée dans laquelle se fondent les entreprises pré-existantes.

"La fusion présente pour les firmes et l'économie générale les avantages et les inconvénients d'une croissance accélérée. En général les gains de puissance sont immédiats, mais les gains de rendements sont différés : ils impliquent une réorganisation préalable des activités englobées" (1).

b) La participation financière

Les grandes unités se constituent également au moyen d'une concentration financière :

Une société puissante, une banque d'affaires, achètent en quantités appréciables les actions de sociétés industrielles dont ils vont pouvoir, de cette manière, diriger et contrôler l'activité économique.

Cette concentration conserve l'individualité juridique des entreprises mais les rend solidaires les unes des autres, les responsables du groupe faisant respecter une politique commune. Le groupement peut d'ailleurs être coiffé par un "holding", ou société de portefeuille, qui gère ses participations dans un grand nombre d'entreprises.

(1) Sylvain Wickham opus cité.

Les cas de participations financières sont très nombreux, à titre d'exemple, citons :

- Nestlé
qui contrôle la Société Dupont d'Isigny
- La Société Oursina
qui contrôle Claudel
- L'Union Laitière Normande
qui a pris des participations chez Négobeureuf

c) Les Sociétés conventionnées

En dehors de toute fusion, il existe, pour les petites et moyennes entreprises, des possibilités de se concentrer. Ces possibilités sont fournies par l'ordonnance de 1959 sur les Sociétés conventionnées.

Entre l'Etat et les entreprises qui créent des "groupements de services", c'est-à-dire qui mettent en commun des outils de production ou des services de commercialisation et de gestion, une convention est passée :

- les entreprises
 - . gardent leur autonomie financière,
 - . bénéficient, après agrément d'un programme d'investissements, d'avantages fiscaux (franchise de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux) et d'avantages financiers qui permettent aux entreprises de recourir plus facilement aux organismes de prêts sur fonds publics pour financer leurs investissements immobiliers et améliorer leurs fonds de roulement.

Ces avantages considérables n'ont pas été perçus par les industries alimentaires et agricoles puisqu'il n'existe que cinq sociétés conventionnées.

d) Les Sociétés d'Approvisionnement et de Vente

Ces Sociétés qui constituent souvent un premier pas vers une intégration plus complète peuvent permettre à des entreprises d'atteindre une dimension suffisante dans le domaine commercial.

Une illustration de ce type de société nous est donnée par cinq groupes de coopératives laitières (1) qui, récemment, décidèrent de vendre leurs produits sous la même marque commerciale. Les dimensions de ces cinq unités, bien qu'importantes dans leurs régions respectives, ne leur permettaient pas, toutefois, une action publicitaire suffisante pour vendre leurs produits sur l'ensemble du marché français. Renonçant à leur propre marque, elles créèrent une société de diffusion (la Sodima) qui faisait passer les entreprises regroupées à la deuxième place du classement des entreprises nationales fabriquant des produits laitiers

(1) Les cinq unions de coopératives sont les suivantes :

- l'organisation régionale laitière du Sud-Est,
- la société Richemond
- la Coopérative laitière centrale de Paris,
- l'Union des coopératives agricoles du Maine,
- l'Union laitière coopérative de Toulouse.

frais. Cette concentration commerciale s'est doublée, dans certains cas et au sein de chaque groupe, d'une concentration des usines de fabrication.

Cette forme de concentration est valable dans la mesure où les statuts et la gestion de l'ensemble assurent au groupe une forte cohésion et ne font pas supporter à la Société commerciale les risques de la fabrication, d'où la nécessité d'imposer aux usines des normes communes et très sévères de fabrication.

Quelle que soit l'importance des regroupements à effectuer, "des réserves importantes de productivité subsistent au niveau de l'organisation des entreprises.

Leur utilisation dépend souvent de l'application des méthodes modernes de direction et de gestion (traitement de l'information, gestion prévisionnelle, préparation des décisions, calcul économique, adaptation des structures de direction à la dimension de l'entreprise)

Au niveau de la fonction commerciale, trop longtemps négligée par les entreprises, il existe aujourd'hui des méthodes éprouvées (étude de marché, promotion des ventes ...) qu'on ne doit plus hésiter à mettre en oeuvre" (1).

Les avantages d'une politique de regroupement sont évidents. Ce qui frappe néanmoins c'est la faible proportion des réussites. Il semble bien que les intéressés ne savent pas tirer parti de tous les avantages de l'opération." Lorsque la concentration permet des substantielles économies, celles-ci n'interviennent le plus souvent que dans le seul domaine de la fabrication. Parallèlement, les occasions offertes sur le plan des méthodes de gestion sont rarement exploitées, sans doute par manque d'information des directions. Enfin, dans le troisième cas, les regroupements les plus importants n'atteignent souvent pas l'envergure suffisante pour permettre des efforts de recherche et de marketing comparables à ceux des grandes entreprises internationales ... Les chances de succès d'un regroupement sont presque toujours fonction du degré de planification stratégique préalable, de l'énergie de l'intelligence appliquée à la poursuite des avantages de l'opération, et de la qualité du contrôle exercé par le commandement

L'absence d'objectifs précis et clairs semblent être, aux Etats-Unis comme en France, l'erreur à la fois la plus commune et la plus grave. Délaisser la coordination d'entreprises nouvellement réunies, pour la simple raison qu'elles peuvent continuer de fonctionner comme par le passé, prive les dirigeants d'importants avantages et conduit inéluctablement à des conflits et à des pertes de temps" (2).

(1) Vème Plan de développement économique et social, Tome I, p.70 et 71.

(2) Les regroupements d'entreprises ; un problème de stratégie et de commandement. Direction n°129 Juin 1966 p.555-564.

C - LES OBSTACLES

La nécessité des actions à entreprendre ne doit pas conduire à sous-estimer les obstacles auxquels se heurtent les opérations de réorganisation des structures. Ces obstacles sont nombreux, les principaux sont les suivants :

1) Les obstacles juridiques

- la fusion est juridiquement considérée comme une novation et entraîne la perception de nombreuses taxes.

- dans la Société qui résulte de la concentration, les risques courus par les minoritaires, sont nombreux.

- le statut juridique des coopératives

- gêne leur regroupement (absence de profit pour susciter des actions de regroupement, lenteur des décisions, etc)

- ne leur permet que difficilement (par l'intermédiaire de SICA) d'entreprendre des actions communes avec les entreprises du secteur privé.

2) La législation fiscale

La législation fiscale, bien que des améliorations aient été apportées, fait encore peser des droits trop lourds sur les opérations de fusions et d'apports :

- imposition des plus-values lors de la dissolution d'une société,

- imposition de la nouvelle société qui résulte de la concentration.

"Il faut ajouter que le système français d'imposition indirecte de la valeur ajoutée des entreprises (par opposition avec la taxation en cascade des chiffres d'affaires) a pour effet direct, entre autres, de supprimer toute incitation artificielle à une intégration verticale excédent ce qu' appellerait le seul jeu du marché" (1).

3) Les obstacles sociaux

- l'objectif du regroupement est d'accroître la productivité des unités qui le compose.

Sa réalisation se traduit généralement par une réduction de l'emploi, d'où l'hostilité du personnel et des syndicats.

- pour l'opinion courante, la concentration d'entreprises est souvent la conséquence d'une mauvaise gestion de certaines d'entre elles. Le préjugé défavorable qui s'attache à leurs responsables peut avoir des conséquences non négligeables sur le plan commercial.

(1) Sylvain Wickham - opus cité.

- par ailleurs, le public, très attaché à l'idée de concurrence, est souvent défavorable à la constitution de groupes trop importants.

4) Les obstacles financiers

- Le coût immédiat de la concentration est très élevé (frais d'études, coût de la concentration des services et des réseaux commerciaux, prélèvement fiscal etc ...) et peut dépasser 15 % du chiffre d'affaires des entreprises regroupées

.... alors que les avantages de la concentration n'apparaissent qu'au bout de plusieurs années.

- La participation des banques au financement d'entreprises, qui leur paraissaient offrir peu de garanties financières et économiques, a été réduite.

Les industries alimentaires ont manqué des capitaux qui auraient facilité leur évolution.

- Dans les périodes inflationnistes que la France a connu, l'incitation à la concentration est moins forte, en effet :

- le gonflement des marges bénéficiaires, que l'on constate, réduit la pression des concurrents

- le remboursement des créances (en monnaie dépréciée), se fait plus facilement.

5) Les coûts d'information et de transport

Le marché où s'exerce l'activité des entreprises n'est pas transparent l'information y circule mal. En fait, il existe une fragmentation et un cloisonnement des marchés qui rendent coûteuses l'émission et la diffusion des informations nécessaires pour atteindre la clientèle. Il est donc indispensable que les économies d'échelle qui résultent d'une dimension accrue fassent plus que compenser les coûts d'informations supplémentaires et les coûts de transport qui y sont liés. La concentration des entreprises et l'extension des aires de marché constituent deux aspects étroitement liés de la croissance des entreprises.

6) La politique de décentralisation et la concentration des entreprises

La concentration toujours plus grande des consommateurs dans quelques métropoles régionales, et surtout dans la région parisienne, ainsi que le coût des opérations de transport et de distribution des produits finis généralement plus élevé que celui des matières premières, favorisent et justifient la concentration des entreprises et leur implantation dans les grandes zones de consommation.

Il y a donc une certaine contradiction entre la nécessaire concentration des firmes et la politique de développement régional.

Il est vrai qu'au plan de la gestion, on peut penser que seule la décentralisation permet le fonctionnement sans trop de difficultés des grandes entreprises.

7) Les ententes professionnelles

On a observé que les associations professionnelles sont souvent les plus actives et disposent de plus de pouvoirs dans des professions où le nombre d'entreprises familiales, petites ou moyennes est le plus élevé car ces firmes manquent généralement d'information et de connaissance. "Ainsi se dessine dans de nombreux cas, une alternative entre concentration des entreprises et entente ou association professionnelle : la coopération professionnelle peut, jusqu'à un certain point, dispenser de la concentration ... ou la ramener à une vitesse socialement tolérable" (1).

8) Les intérêts des dirigeants

Le regroupement des entreprises réduit le nombre des postes présidentiels administratifs et directoriaux, ce qui conduit, souvent les dirigeants d'entreprises à freiner une concentration collectivement souhaitable.

9) La formation et l'information des chefs d'entreprise et des cadres

L'efficacité des méthodes modernes de gestion et le développement de l'électronique reculent les limites de la dimension optimale des entreprises en réduisant les difficultés et le coût de leur gestion. Actuellement, ce sont les disponibilités en cadres supérieurs de valeurs, qui semblent constituer le principal obstacle à la croissance des firmes.

Un effort important d'information économique et de formation des chefs d'entreprises et des cadres supérieurs est nécessaire.

Le résultat de cet effort conditionne, dans une large mesure, l'évolution souhaitable des industries alimentaires.

(1) Sylvain Wickham - opus cité

T A B L E A U X

- Tableau 1 - Décomposition de la production des Industries Alimentaires et Agricoles.
- Tableau 2 - Valeur de la production (aux prix intérieurs à la production) en 1960, 1962, 1964, 1965.
- Tableau 3 - Pourcentage d'augmentation des quantités produites pendant la période 1960-1965.
- Tableau 4 - Pourcentage d'augmentation des prix pendant la période 1960-1965.
- Tableau 5 - Décomposition de la valeur ajoutée par branche.
- Tableau 6 - Production en 1963 des Industries Alimentaires dans les pays du Marché Commun.
- Tableau 7 - Les vingt premières firmes alimentaires françaises.
- Tableau 8 - Les quinze plus importantes firmes alimentaires du monde.
- Tableau 9 - Pourcentages comparés des établissements de plus de 1000 travailleurs dans différents pays.
- Tableau 10 - La structure économique des entreprises.
- Tableau 11 - Objectifs de l'intégration.

B I B L I O G R A P H I E

- Commissariat Général - "Rapport de la commission des Industries Agricoles et
au Plan Alimentaires"- 4ème plan 1961 - 1965 - Paris 1961, 146 p.
- "Recherche concrète d'une dynamique de l'Industrie Ali-
mentaire"
Rapport général sur la journée d'Etudes organisée le 17 octobre
1963 par le C.A.C.E.P.A. , 270 p.
- Decroix J.L. "Le développement de l'industrie française de la conserve"
Paris - Cujas 1964, 190 p.
- Severac G. et "Etude des fonctions et opérations économiques de l'industrie
Le Bihan J. de l'alimentation animale"
Edité par l'Association professionnelle des fabricants de
compléments pour l'alimentation animale, 189 p.
- Labonne M. "Les structures agricoles et l'implantation d'une grosse
unité de transformation de produits".
Montpellier, INRA, laboratoire de Recherches de la Chaire
d'Economie Rurale de l'E.N.S.A., sept. 1964, 65 - XV p
- Montigaud J.C. "La concentration dans l'industrie française de la conserve"
Montpellier, INRA, laboratoire de Recherches de la Chaire
d'Economie Rurale de l'E.N.S.A., janvier 1966, 107- VIIp
- Sylvain Wickham "Concentration et dimension " Flammarion 1966- 252 p.
- REVUES
- Violot R. * "Industries agricoles et alimentaires" - Cahier ILEC - 3ème
trim. 1963, 10-22.
- Hoos S. "Les rapports Agriculture Industrie aux Etats-Unis" cahier
ILEC- 3ème trim. 1963, 23-32.
- Théau M. "Les industries de transformation de l'agriculture" - Paysans
n°45 - déc. 63, janv. 64, 67-75.
- Forestier R. 4 "Espoirs et problèmes de l'industrie alimentaire", Revue Fran-
çaise de l'Agriculture - Printemps 1964, 4-18.
- Bernard M. "Les Investissements dans les Industries Agricoles et Alimen-
taires"- Entreprise n° 483 - 20 fév. 1965, 19-33.
- Genin M. "Groupements et contrats de commercialisation : Position des
Industriels" - Rev. française d'Economie et de Sociologie
Rurales, n°60 avril-juin 1964, 69-73.
- Douroux L. "Groupements et contrats de commercialisation : Position des
Agriculteurs" - Rev. française d'Economie et de Sociologie
Rurales n°60 avril-juin 1964, 75-77.

- Cook L.M. "Le problème de la fusion des Coopératives aux Etats-Unis"
Rev. française d'Economie et de Sociologie Rurales n°64
avril-juin 1965, 53-65.
- Mainié P. "Grandes firmes interterritoriales et recherche privée :
l'exemple de l'industrie de la conserve aux Etats-Unis"
Rev. française d'Economie et de Sociologie Rurales, n°66
oct. déc. 1965, 11-24.
- Burk C.M. "Les changements qualitatifs dans l'alimentation et leurs
répercussions sur l'agriculture : l'expérience des Etats-
Unis" - Rev. française d'Economie et de Sociologie Rurales
n°66, oct-déc., 31-38.
- Genin M. "La concentration dans les industries de consommation",
cahier ILEC - 2ème trim. 1965, 3-11.
- X. "Où va l'industrie française : le paradoxe des industries
alimentaires" - Entreprises n° 493, 20 fév. 1965, 19-33.
- Concentrations et fusions d'entreprises - Revue Direction
- N° spécial - juin 1966.

=====

LES GROUPES LAITIERS PRIVÉS EN FRANCE

par J.B. HENRY

A - PHYSIONOMIE DE LA FRANCE LAITIERE

1) INTENSITE DE LA PRODUCTION LAITIERE

La zone de production maxima est située le long des côtes de la Manche, tandis qu'une deuxième aire laitière entoure le bassin parisien.

La production laitière est beaucoup plus faible au sud d'une ligne Grenoble - Bordeaux, et dans le Bassin Parisien.

2) IMPORTANCE DE LA COLLECTE PAR LES INDUSTRIES LAITIERES

On pourrait penser que le principal facteur de localisation des industries laitières est la présence d'une production abondante.

Deux exceptions notables à cette règle :

La Bretagne où une forte production n'a guère stimulé le développement de l'industrie.

Le Bassin Parisien où l'industrie joue un rôle important malgré la médiocrité de la production laitière (Rôle du marché parisien).

3) EXCEDENTS OU DEFICIT DEPARTEMENTAUX

Cette carte est particulièrement intéressante : nous l'avons construite en calculant pour chaque département la consommation théorique de lait et de produits laitiers (d'après l'enquête du CREDOC de 1960)

Les principales régions déficitaires sont :

Paris et la région parisienne

La région du Nord

L'Alsace

La région lyonnaise

et la Côte-d'Azur

c'est à dire les régions urbaines
et le Midi en général.

L'Ouest par contre dispose des plus gros excédents laitiers, en outre ce caractère excédentaire ne peut que se renforcer dans les années à venir;

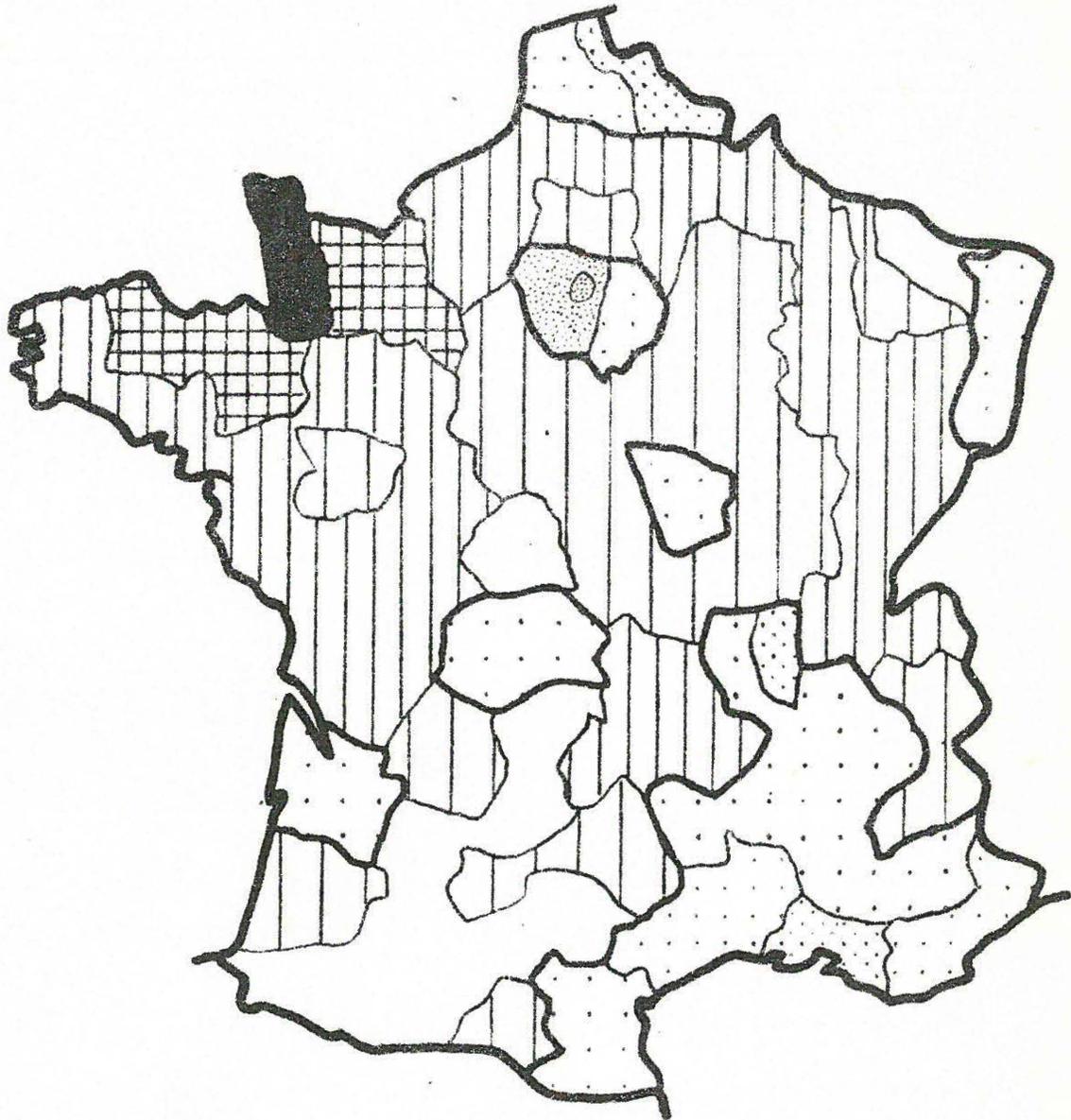
étant donné, le retard des rendements en lait
par vache,

4) UTILISATION DE LA PRODUCTION

Des spécialisations régionales apparaissent nettement. L'Ouest est essentiellement beurrier ; la spéculation principale de l'Est est le fromage ; tandis que les régions déficitaires fournissent tout naturellement du lait de consommation.

PRODUCTION

ET BESOINS



LÉGENDE

Equilibre



Excédent brut
en 1000 hl



> 5000 hl



3000 - 5000



1000 - 3000



100 - 1000

Déficit brut
en 1000 hl



> 5000 hl
(Seine 21 000 hl)



3000 - 5000



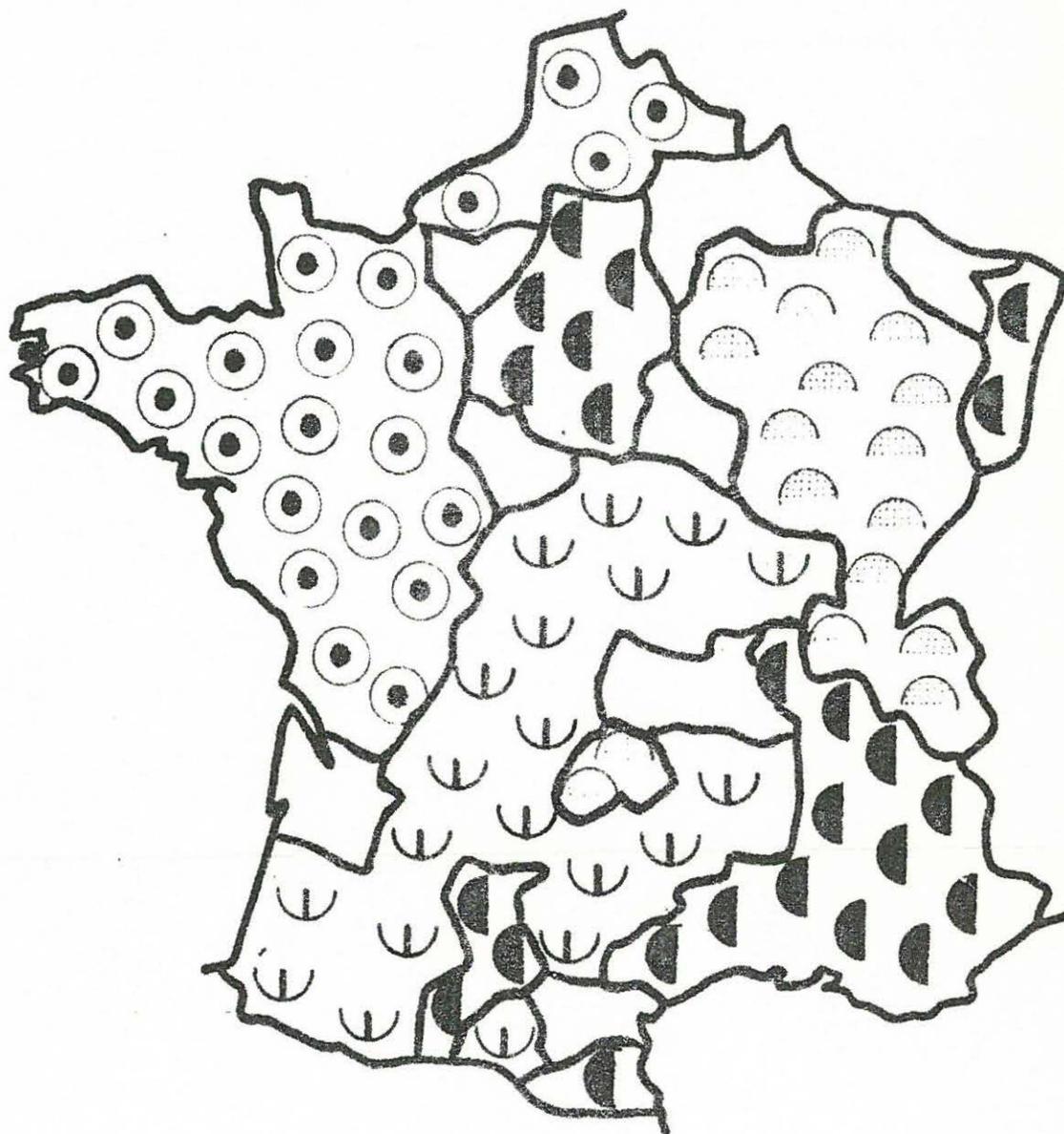
1000 - 3000



100 - 1000

Sources: Annuaire statistique agricole 1961
et divers

UTILISATION DE LA PRODUCTION SPÉCIALISATION RÉGIONALE



Source : Statistique agricole annuelle, 1961

LÉGENDE

Utilisation du lait



plus de 40% pour
l'élevage des vaches



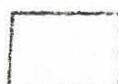
plus de 40% pour la
fabrication de beurre



plus de 40% pour la
consommation humaine

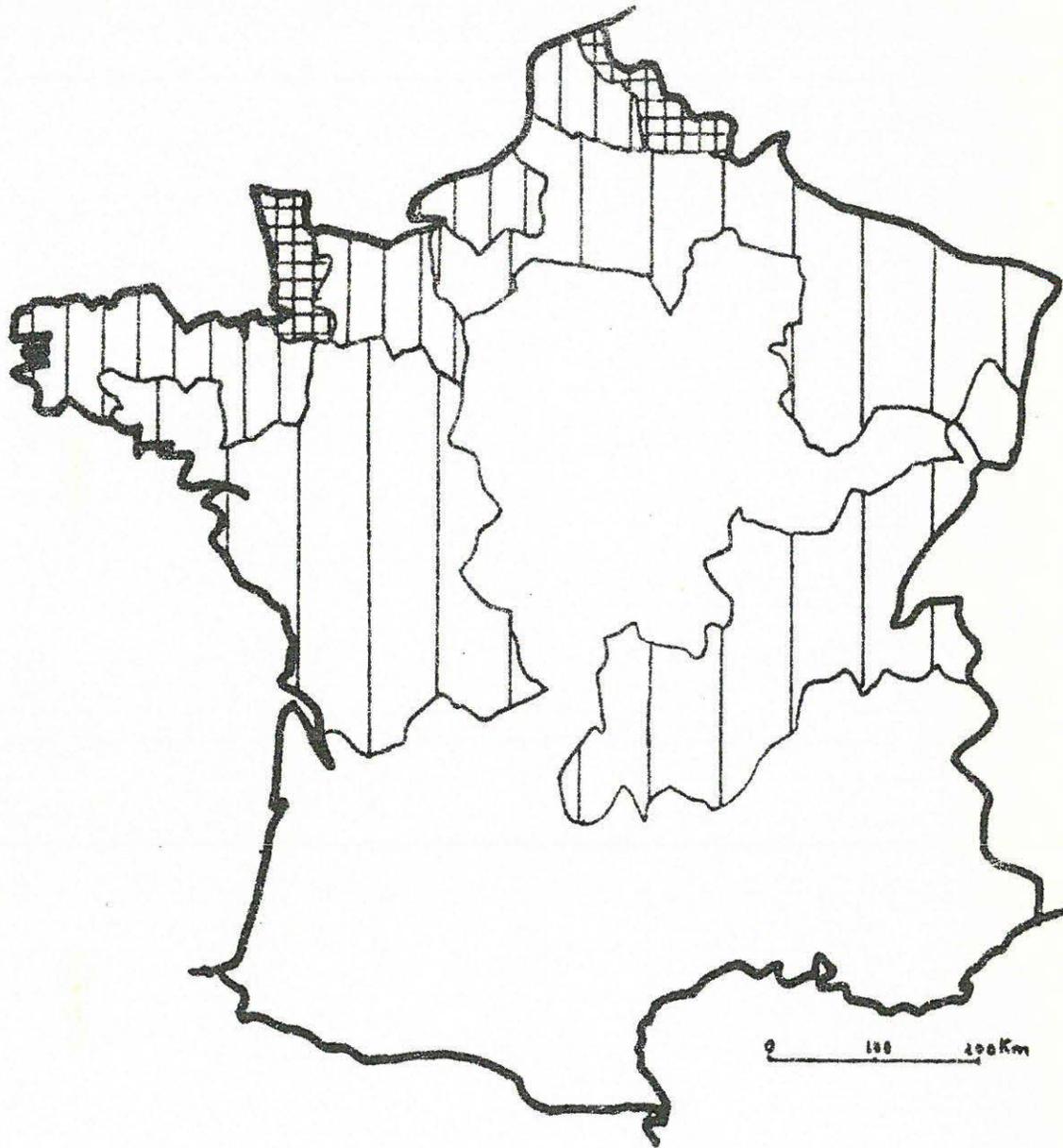


plus de 40% pour la
fabrication du fromage



Zone mi-lait

INTENSITÉ DE LA PRODUCTION LAITIÈRE



LÉGENDE

Production par ha et par an



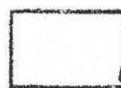
> 12 hl



4 à 8 hl



8 à 12 hl

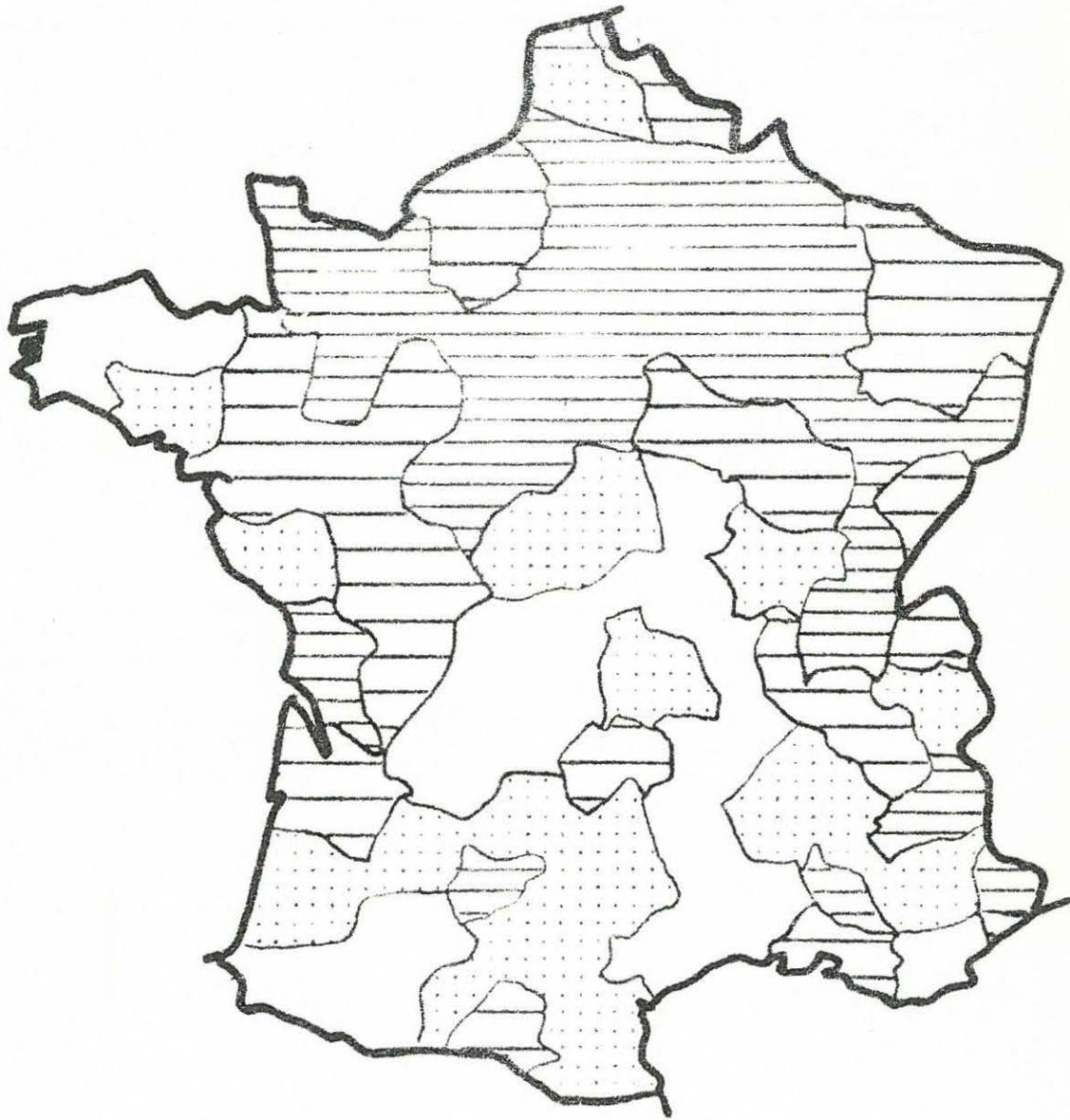


< 4 hl

Source : Statistique agricole 1960

INDUSTRIALISATION DES RÉGIONS

1961

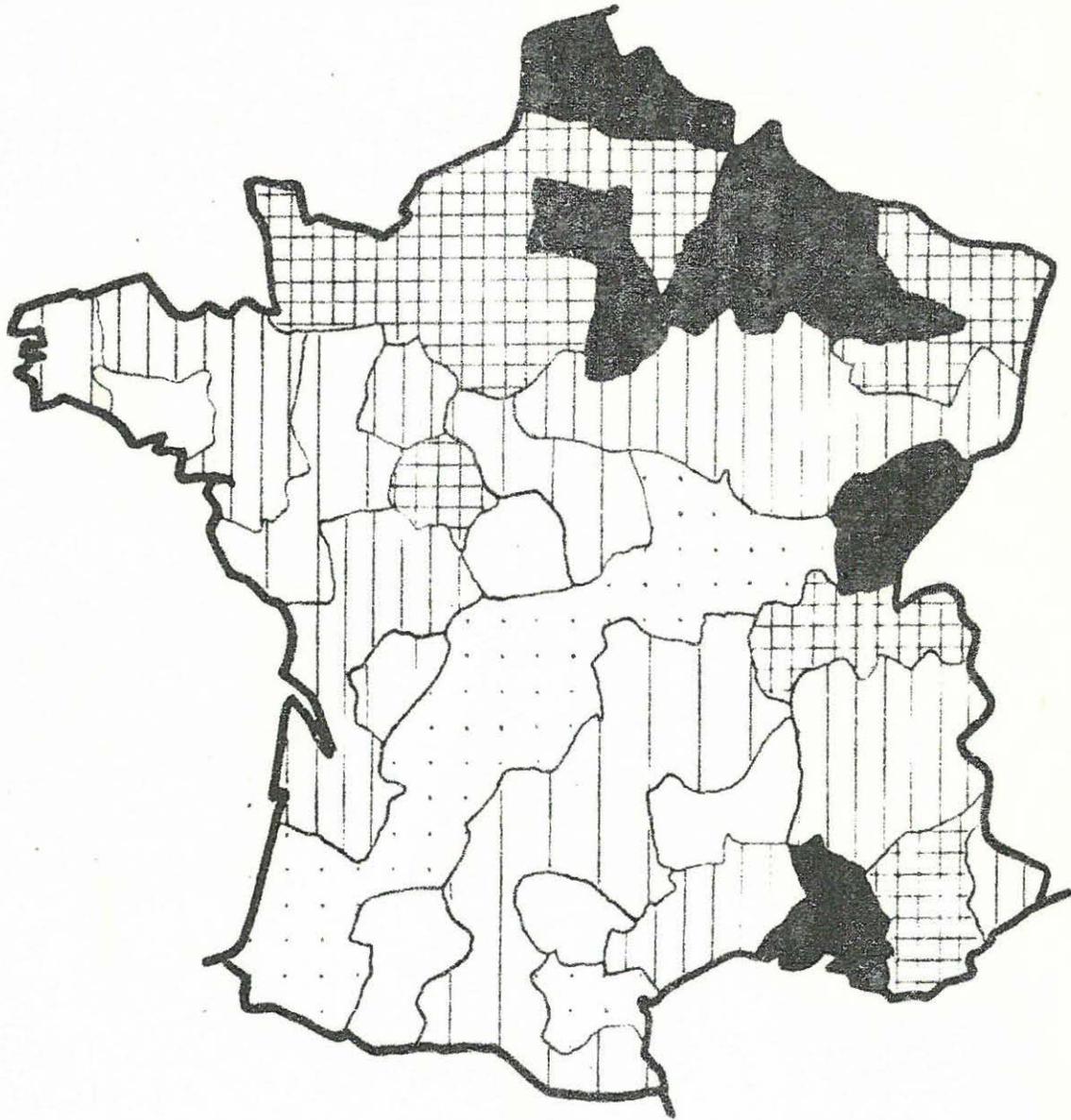


Source : S.T.I.L.

LÉGENDE

	La collecte représente moins de 20% de la production
	" " de 20 à 40% "
	" " de 40 à 60% "
	" " plus de 60% "

RENDEMENT EN LAIT PAR VACHE



LÉGENDE

Rendement en lait par vache par an (litres)



> 3000



1800 - 2200



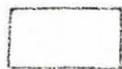
2600 - 3000



7400 - 1800



2200 - 2600



< 7400

Source : Annuaire statistique agricole, 1961

B - L'INDUSTRIE PRIVEE

Les sources d'information sont rares et ne concordent pas dans leurs résultats. Par exemple, l'enquête faite en 1963 à l'initiative du "groupe lait" dénombre, pour les industries laitières coopératives + privées, 62 000 personnes employées. Les statistiques des Contributions Directes pour les seules entreprises privées soumises à l'impôt sur le bénéfice réel donnent un chiffre de 57 440 salariés.

De même l'enquête du "Groupe lait" n'a recensé que 1586 établissements privés, alors que les Contributions Directes possèdent dans leur fichier 1732 entreprises privées laitières.

Pour la collecte (coop. + privées) le Service Technique inter-professionnel du lait avance un chiffre de 125 millions d'hl. en 1963, tandis que l'enquête du Groupe lait, qui semble pourtant incomplète, aboutit à un total supérieur : 144 millions d'hl.

Nous allons utiliser les statistiques des contributions directes qui nous paraissent se situer plus près de la réalité. Malheureusement elles sont publiées (1) avec un certain retard, aussi nous ne disposons de chiffres que jusqu'en 1962 et partiellement pour 1963. D'autre part nous ne tenons pas compte des entreprises soumises au régime du forfait dont l'importance économique est très limitée (660 entreprises employant 611 salariés en 1962).

1) Evolution du nombre d'entreprises privées laitières

Tableau 1 - Entreprises soumises à l'impôt selon le bénéfice réel

	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires en 10 000 F	en millions de F chiffre d'affaires par entreprise	Nombre total de salariés
1955	2 146	290 877	1,355	
1956	2 133	332 702	1,560	
1957	2 062	381 208	1,848	
1958	1 932	429 333	2,222	
1959	1 864	477 530	2,560	
1960	1 839	608 286	3,220	50 736
1961	1 862	593 003	3,185	52 828
1962	1 784	641 355	3,595	54 726
1963	1 732	758 746	4,380	57 440

Source : Statistiques et Etudes Financières

(1) dans " Statistiques et Etudes Financières "

Le résultat de 9 années d'évolution caractérisées par :

- une diminution du nombre d'entreprises de 19,3 %
- une augmentation du chiffre d'affaire global de l'industrie de 260 %

se traduit par un accroissement sensible de la dimension des entreprises laitières : le chiffre d'affaires moyen réalisé par entreprise a plus que triplé.

2) Structure de l'industrie laitière privée en 1962

Tableau 2 - Répartition du nombre d'entreprises et de leur chiffre d'affaires année 1962

entreprises soumises au régime du bénéfice réel

Tranche de chiffre d'affaires (francs)	nombre d'entreprises	chiffre d'affaires en 1000 Francs
Non déclarée	43	
inférieure à 400 000	496	116 182
400 - 500 000	160	71 720
500 - 600 000	116	63 382
600 - 1 000 000	278	213 632
1 - 2 millions	289	413 097
2 - 5 millions	202	644 830
5 - 10 millions	101	715 255
Total: inférieures à 10 millions de F	1 642	2 238 098
10 - 50 millions	82	1 646 348
50 - 100	8	489 176
100 - 200	6	842 232
200 - 500	3	1 197 697
500 - 1 milliard		
Total général	1 784	6 413 551

Source : Statistiques et Etudes Financières

Ce tableau montre l'extrême diversité des entreprises laitières quant à la dimension économique : la taille, jugée au chiffre d'affaire annuel, varie considérablement.

1 642 entreprises (94,5 % du total) réalisent 34,9 % du chiffre d'affaires global, tandis que les 99 firmes de tête (5,5 % du nombre) en concentrent 65,1 %, 17 entreprises (moins de 1% du nombre) représentent 39,4 % du chiffre d'affaires de la branche.

Un chiffre d'affaires annuel de 10 millions de Francs peut être considéré comme un seuil minimum pour une industrie laitière moderne, cela correspond approximativement à une collecte de 18 millions de l. (60 000 l/j). Une centaine d'entreprises privées atteignent ce seuil : il faut remarquer que ce "club" n'est pas fermé puisque depuis 1955, 60 affaires y sont parvenues. Il existe donc encore des possibilités de promotion pour les moyennes entreprises.

Tableau 3 - Les entreprises réalisant plus de 10 millions de F de chiffres d'affaires

	Nombre d'entreprises	en % du nombre total d'entreprises	chiffre d'affaires réalisé en % du chiffre d'affaire total de la branche
1955	39		49,8
1956	49	2,2	52,8
1957	60	2,9	55,9
1958	68	3,5	57,8
1959	80	4,2	61,4
1960	86	4,5	65,9
1961	87	4,7	62,5
1962	99	5,5	65,1

Source : Statistiques et Etudes financières

La conclusion de ce bref aperçu sur la structure actuelle de l'industrie laitière privée, est que de nombreuses concentrations soit par fusion, soit par absorption sont à prévoir du fait qu'il subsiste encore une majorité de petites entreprises, alors que les stimulants à la concentration :

- problème des débouchés d'une production en augmentation constante
- coût de + en + élevé des investissements dans la branche (en particulier matériel de séchage du lait), sont vivement ressentis.

Dans ces conditions il est particulièrement intéressant d'étudier les firmes susceptibles de bénéficier de ces opérations et de devenir les chefs de file d'une branche promise semble-t-il à une sérieuse expansion dans le cadre du marché commun. En même temps nous essaierons de préciser l'implantation géographique de ces groupes ainsi que les secteurs de fabrication où ils sont bien placés.

Les renseignements proviennent à la fois d'enquêtes, du dépouillement de journaux financiers (La Vie Française et l'observation économique en particulier) de revues laitières (La Technique Laitière) et de la consultation du B.A.L.O. : on ne saurait trop souligner, étant donné la matière, le caractère approximatif de ces informations.

C- LES GROUPES LAITIERS

Etant donné la diversité des sources d'information, il est difficile d'effectuer un classement homogène des grandes firmes intéressées au traitement du lait en France.

Trois catégories peuvent être distinguées :

1) Les groupes nationaux

- Genvrain
- Sapiem - Ménasché
- Bel
- Gervais
- Danone
- Société Laitière Moderne
- Roquefort
- Benoit-Chambourcy
- Négobeureauf

2) Les grandes entreprises familiales

- Fromageries Hutin
- Bridel
- Entremont Frères
- Fromageries Paul Renard
- Fromageries Roustang - Bongrain - Gérard
- Etablissements Loevenbruck
- Lepetit
- Marcillat
- Steenvoorde
- Picon etc

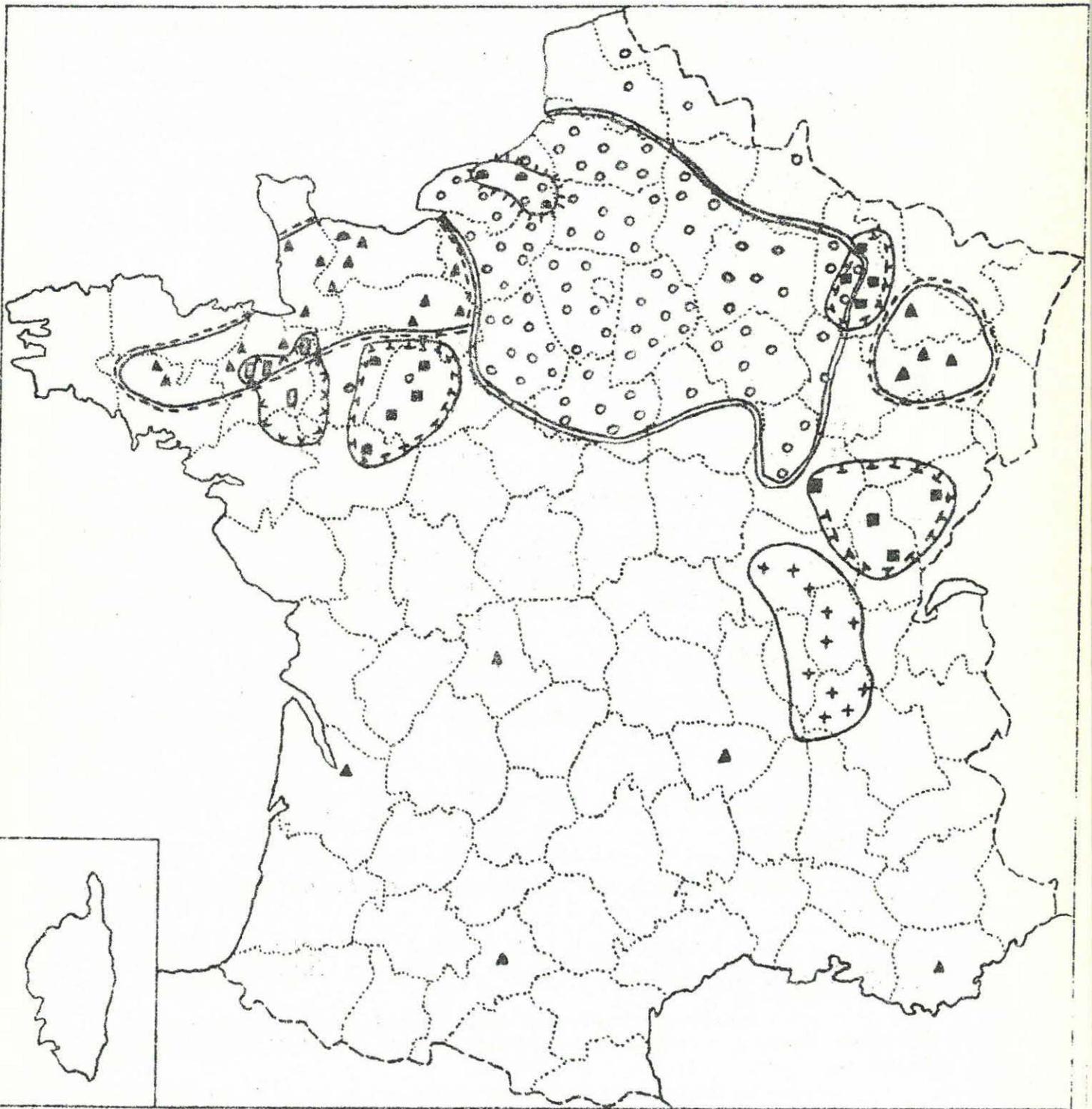
3) Les groupes internationaux et leurs filiales

- Sopad - Nestlé
- Lait Gloria
- Claudel
- Lait Mont-Blanc

1) Les groupes nationaux

Il s'agit de sociétés faisant appel au marché financier cotées en bourse, et connues en général par leurs activités sur le plan national.

LES GROUPES FRANÇAIS



LEGENDE -



Genvrain



Mnasché-Sapiem



Bel



Gervais



Laitière moderne



Bridel

1.1 GENVRAIN est incontestablement le "leader" de l'industrie laitière en France. En fait la société est un holding qui contrôle et gère une série de filiales dont la principale est la Société anonyme des Fermiers Réunis (S.A.F.R.)

Participations	% du capital
S.A.F.R.	99
Société laitière métropolitaine	85,9
Laiterie Parisienne	99
Au lait intégral	99
Les messageries laitières	70
Vitho	94
Omnium du lait et de ses dérivés	99
La Normande du Lait	98
Codi(ex laiteries P. Pomereau)	99
Société financière d'études et de gérance	96
Nolait	51
Laiterie Heudron	61

Le chiffre d'affaires du groupe a suivi la progression suivante :

	Chiffres d'affaires (en millions de francs)
1958	598,8
1959	646,6
1960	710
1961	791
1962	851
1963	987
1964	1086

Mais il faut noter que Genvrain possède des activités diversifiées.

a) La société financière d'études et de gérance (SOFEG) est une société de portefeuille qui a d'importants intérêts dans le domaine immobilier .

b) Les Messageries Laitières sont spécialisées dans le transport du lait dans la région parisienne, en citernes isothermes par fer et par route (capacité 2 500 000 l.)

c) Le domaine de la distribution et du commerce d'alimentation par l'intermédiaire de sociétés à succursales multiples se développe de plus en plus grâce aux deux filiales spécialisées.

"Laiterie parisienne" (C.A. distribution- 200 M en 1964) et "Au lait intégral" qui, depuis l'absorption de la société "la Briarde" diposent à Paris et dans la région parisienne d'environ 800 points de vente. D'ici 1968 la Laiterie Parisienne a un programme d'investissements de 22 Millions de F; pour la création de libre-services, la transformation de boutiques en supermarchés et la modernisation des entrepôts.

Cette intégration jusqu'au niveau du commerce exerce une heureuse influence sur les résultats du groupe qui assure ainsi un débouché pour une partie de ses produits laitiers, tout en récupérant la marge du détaillant.

d) Cependant la collecte et la transformation du lait demeurent la principale activité de Genvrain.

. La S.A.F.R. (40 laiteries, 14 fromageries, 8 porcheries d'élevage) a collecté 555 millions de l. en 1963 et fabriqué 8 000 t de beurre et 20 000 t de fromage.

. La Société laitière métropolitaine (16 usines) est spécialisée dans l'approvisionnement en lait de consommation de l'agglomération parisienne (marque Tétralait) ainsi que les 6 usines de la "Laiterie Parisienne" et les 4 usines du "lait intégral", l'usine de la Société Codi à Ivry/Seine.

. La Société Normande du lait, 2 usines à Rouen et Cailly participe à l'approvisionnement en lait de Rouen.

. "Vitho" concentre la branche "yaourts" du groupe dans son usine de St-Ouen : ses ventes ont augmenté de 25 % en 1964.

. L'Omniun du lait et de ses dérivés", à la Ferté Bernard fabrique de la poudre de lait soluble.

. La Laiterie Heudron à Verneuil sur Avre dans l'Eure produit également de la poudre de lait, et du lait pasteurisé.

Au total les filiales du groupe ont collecté dans leurs 86 usines

en 1959	709 millions de l.
1960	825 millions de l.
1961	890 millions de l.
1962	910 millions de l.
1963	940 millions de l.

soit 6,5 % des quantités traitées par l'industrie du lait en France en 1963.

"Genvrain" est implanté dans 20 départements du Nord de la France, et plus précisément dans la Région Parisienne, la Haute-Normandie, la Picardie, la Champagne : la société occupe une position dominante dans 12 départements. A part la Haute-Normandie, la zone d'influence n'est guère favorisée pour la production du lait. C'est la présence de l'immense marché de consommation parisien qui explique la localisation de la majorité des usines du groupe. Genvrain assure 65 % de l'approvisionnement en lait de Paris !

. La S.A.F.R. détient d'autre part l'exclusivité de la fabrication du véritable "Port Salut" et a une activité fromagère non négligeable : 20 000 t en 1963.

. En matière de transformation le groupe semble porter ses efforts sur le développement de la branche produits frais (marque Vitho) et la création d'une branche aliments du bétail (marque Ferga): une usine fonctionne à Poix dans la Somme, et une nouvelle unité est prévue dans le programme d'investissements de la S.A.F.R. (35 millions de F en 3 ans) : les ventes d'aliments du bétail augmentent de 40 % par an !

La réorganisation de Genvrain se poursuit puisqu'il y a 3 mois la S.A.F.R. a absorbé la Société laitière métropolitaine : désormais la S.A.F.R. représente une collecte annuelle de 800 millions de l. de lait répartis entre 70 usines occupant 5 600 personnes.

De 1958 à 1965 une trentaine d'usines du groupe ont cessé leur activité de transformation.

Enfin Genvrain aurait obtenu un prêt de 5 millions sur le récent emprunt d'Etat.

1.2 La S.A.P.I.E.M. ? Menasché ? Superlait ?

On ne sait sous quel nom identifier ce nouveau grand de l'industrie laitière en France qui a commencé à se manifester seulement en 1962. Il semble qu'à l'origine d'une série d'opérations financières qui lui ont permis de parvenir au deuxième rang des firmes laitières, se trouve la société française du lait stérilisé à Toulouse (marque "Superlait"), filiale de l'Union financière de Paris. Le groupe, profitant des difficultés de nombreuses entreprises aux prises avec la reconversion de la collecte de la crème au lait, a conquis des positions solides en Basse-Normandie et en Bretagne ; les prises de participations qu'elles soient majoritaires ou minoritaires lui permettant d'exercer un contrôle effectif sur les industries visées.

Deux secteurs de la branche laitière semblent intéresser tout particulièrement la S.A.P.I.E.M.

- a) L'approvisionnement en lait de consommation du Midi
- b) La transformation, dans la zone de forte production de l'Ouest de la France.

a) L'approvisionnement en lait de consommation

. La société française du lait stérilisé produit des laits stérilisés et aromatisés dans ses usines de Toulouse, Marseille et Saverdun (Ariège).

Elle contrôle en outre :

- . La Laiterie de la Benauge à Bordeaux, qui distribue en particulier la marque "Cacolac" et fabrique de la poudre.
- . La centrale Laitière Vauclusienne à Sorgues (Vaucluse)
- . La Laiterie du Plateau Central (Sagnol-Mourgues) au Puy (Hte Loire).
- . La Société laitière limousine, à Limoges (Hte-Vienne)

La Société française du lait stérilisé expédie également du lait sur l'Afrique du Nord et sur l'Italie.

b) La transformation

b₁ - En Basse-Normandie - Monasché a pris des participations dans les affaires suivantes :

- . Le Groupe Barthélémy (à l'origine, des négociants parisiens) possède 3 usines importantes produisant essentiellement du beurre
 - à Gacé dans l'Orne (Sadac) et Villedieu Les Poëles (Manche)
 - à Moustoir Remungol dans le Morbihan (Socrema)
 - à Sourdeval dans la Manche (Sogecrème)

La collecte de ces 3 usines représentait en 1963 l'équivalent d'environ 110 millions de l.

- . La beurrerie Préval dont l'usine principale se trouve à Vire et qui a racheté deux fromageries
 - à Macé dans l'Orne
 - à Saint-Germain du Pert dans le Calvados

Les ramassages, sous forme de crème surtout, s'élevaient en 1963 à l'équivalent d'environ 220 millions de l. de lait.

- . Les établissements Paillaud et Cie disposent de 4 usines à Creully (Calvados) : 12 millions de l. en 1963 ; fabrication de lait concentré.
 - à Torigny sur Vire (Manche) : 14 millions de l. en 1963 destinés à la fabrication de camemberts.
 - à Saint-Denis d'Augerons (Eure) : 17 millions de l. en 1963 - fabrication de laits infantiles (marque Lactissa)
 - à Luçay le Mâle (Indre)
- . La Société laitière des fermiers normands à Aunay sur Odon (Calvados)
 - . Les établissements Tabard à Audrieu (Calvados) : 18 millions de l. en 1963, et à Tournay sur Odon (Calvados)
 - . Cauny et Cie St-Hilaire du Harcouet (Manche) : 20 millions de l. collectés en 1963.
 - . La Normandie Centrale à Laigle, Montilly, Mortagne (Orne).

b₂ - En Bretagne

- . La Société laitière de la Vallée du Couesnon (SOVACO) à Marcillé Raoul en Ille-et-Vilaine est une importante beurrerie (environ 2500 t de beurre en 1963).
- . La Société industrielle laitière du Val d'Ivy (SILVY) à Pontivy (Morbihan) est également une beurrerie (1600 t. de beurre).
- . La fromagerie Délisse à Montaubande Bretagne (Ille-et-Vilaine) fabrique du fromage et du beurre à partir d'une collecte lait plus crème équivalent à 36 millions de l.
- . La laiterie Collin-Villibord à Bécherel (Ille-et-Vilaine)
- . Pour mémoire la beurrerie "Socrema" à Moustoir Remungol dans le Morbihan (cf. groupe Barthélémy).

b₃ - Autres régions

Récemment Menasché aurait pris le contrôle de la laiterie St-Hubert à Nancy. Cette importante société dont les usines sont situées à Soudancourt, Remoncourt et Rainville dans les Vosges, à Void dans la Meuse à Blamont, Nancy et Magnières en Meurthe et Moselle, est cotée à la Bourse de Nancy. Lait de consommation, fromages et poudre sont ses principales fabrications. Le chiffre d'affaires de la Société a connu une progression rapide.

1959 : 41 millions	1961 : 49 millions	1963 : 61,9 millions
1960 : 47 millions	1962 : 51 millions	1964 : 65 millions

Au total le groupe Menasché dispose d'une collecte minimum de 700 millions de litres environ mais dont plus de la moitié est réalisée sous forme de crème. On aurait tort de comparer au groupe "Genyrain" structuré, cohérent (toutes les participations sont très largement majoritaires) les forces diverses rassemblées sous l'étiquette Superlait : Menasché s'est contenté jusqu'ici de faire des prisonniers ; beaucoup de capitaux lui seront encore nécessaires pour réorganiser et faire marcher ensemble les sociétés contrôlées. Mais il est certain que, grâce aux intérêts pris dans les deux grandes régions laitières françaises, la Bretagne et la Basse-Normandie, le groupe peut compter sur une large expansion.

Note : l'Union financière de Paris est une banque émanant principalement de l'Union des Mines la Hénin" et de "Perrier" ; elle semble se présenter comme un instrument de regroupement dans divers secteurs de l'économie.

. ainsi l'industrie du café par l'intermédiaire de la société "Au planteur de Caïffa - Union française d'industries et de marques alimentaires" (U.F.I.M.A.)

. ainsi le domaine de l'édition ou l'U.F.P. détient la majorité du capital de la Librairie Plon, des éditions Julliard, de l'Union générale d'éditions (collections 10/18 et Voici), des éditions du Rocher, et de Séquana. En 1965 un accord a été signé avec "les Presses de la Cité" aux termes duquel les deux groupes ont décidé d'unir leurs efforts dans le domaine de l'édition et de la diffusion du livre.

. avec Menasché elle se présenterait comme le leader de la concentration dans l'industrie laitière.

1.3 Fromageries Bel - La Vache qui rit

C'est la première société fromagère française. A l'origine petite affaire jurassienne produisant du gruyère, la société a considérablement étendu et sa zone d'action et la gamme de ses fabrications. Elle possède en outre divers intérêts en dehors de l'industrie du lait.

Principales participations :

a) domaine immobilier (dans la région lyonnaise en général)

- Société de participations immobilières et commerciales
- Société immobilière et commerciale
- Compagnie lyonnaise immobilière

b) industrie chimique

- la carbonique (4 %)
- l'oxhydrique française (12 %)

Il existe des liens certains entre Bel et le groupe de la "Carbonique" par l'intermédiaire de la famille Fievet qui siège au conseil d'administration des deux sociétés, et d'autres administrateurs communs.

c) industrie du lait

Bel a absorbé successivement depuis 1960

- les établissements Graf Frères : fabrication de fromages fondus à Dôle et à St-Aubin (Jura)
- la société fromagère de l'Est "Fromest" : usines à Clery le Petit et à Dun sur Meuse (Meuse)
- la société fromagère de la Côte-D'Or

Le groupe contrôle également :

- la société laitière Vandomoise (80 %), à Vendôme (Loir et Cher)
- les fromageries Rantz, à Ostheim (Ht-Rhin) et à Kertigny (Vosges), premiers fabricants français de "Munster" : 800 t en 1963.

d) divers

- la société de vente et de dégustation de fromages de qualité
- la société des transports lédoniens.

Le chiffre d'affaires du Bel croit régulièrement depuis quelques années.

évolution du chiffre d'affaires

	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Chiffre d'affaires en millions de francs	195	214	240	286	321	330,6

Il est difficile de le ventiler entre les quatre secteurs d'activité de la société.

- affinage du gruyère dans des caves d'une capacité de 3 500 t
- fabrication du fromage fondu (marques "Vache qui rit" et "Tartinettes Graf") dans les usines de Lons le Saunier et Dôle dans le Jura
- production de Bonbel et Babybel de fromages divers, et de beurre, et de poudres dans 13 usines situées dans la région du Jura, l'Est, et les pays de la Loire.
- élevage et engraissement de porcs, comme beaucoup d'industries laitières qui y trouvent un débouché pratique pour les déchets de la transformation (eaux grasses, sérum).

En même temps, qu'elle variait ses fabrications, la firme a diversifié ses implantations. Aux premières usines situées dans le Jura (Dôle et Lons le Saunier), le Doubs (Pontarlier) et la Côte d'Or (Les Laumes), se sont ajoutées par le jeu des absorptions celles de la région Est, dans la Meuse, (Cléry, Rarecourt, Thierville, Dun, Doullou). Mais c'est l'Ouest qui attire de plus en plus les investissements industriels de Bel ; avec les usines de

- . Vendôme (Loir et Cher)
- . Lézigné (Maine et Loire) : 32 millions de l en 1963
- . Laigné
Noyen dans la Sarthe : 33 millions de l
Bequeil
- . Evron (Mayenne) : 31 millions de l
- . Sablé (Sarthe) : l'usine conçue pour traiter 250 000 l/j est en voie d'achèvement.

La société a donc concentré ses implantations dans une région de forte production, à la limite de la Normandie et de la Bretagne. Plus de la moitié de la collecte des usines du groupe est réalisée dans l'Ouest.

Evolution de la collecte totale (filiales non comprises)

1958	156 millions de l
1960	174 millions de l
1961	188 millions de l
1962	196 millions de l
1963	237 millions de l (280 millions avec les filiales)
1964	241 millions de l

Bel compte beaucoup sur le marché Commun pour développer ses ventes : en 1964 déjà ses exportations ont augmenté de 24 % ! Tout récemment en avril 1966, a été annoncée la création d'une filiale commune nommée "Gerdabel" entre Gervais, Danone et les fromageries Bel, afin de promouvoir la commercialisation des produits de ces trois sociétés dans les pays voisins.

1.4 Le Groupe Gervais

Gervais S.A. est depuis 1947 un holding qui a réparti ses activités entre trois filiales, chacune spécialisée.

. "Fromageries Ch. Gervais" est la plus connue ; ses actions ont été introduites à la bourse de Paris en 1963.

. Société laitière Gallia

. France Glaces

a) Les Fromageries Ch. Gervais occupent en France une position dominante sur le marché du "petit suisse" et du carré "demi sel" :

en 1962, 88,2 % pour le carré "demi-sel" (6 700 tonnes)

26,2 % pour le "petit suisse" (6 900 tonnes)

5,9 % pour les autres présentations de produits frais
(3 000 t)

Au total la société assure la fourniture d'environ 19,5 % du marché des produits frais.

Pour ce faire, elle a mis en place une organisation commerciale propre qui comporte une chaîne du froid et dispose d'une soixantaine de dépôts équipés de chambres froides, de huit centres de conditionnement dans les principaux centres urbains : ce réseau mobilise 500 véhicules et emploie plus de 700 personnes.

Dans le domaine des produits frais la constitution d'un réseau efficace de distribution est une condition essentielle du succès, aussi Gervais a-t-il pris récemment de nouvelles initiatives.

1) avec "Danone" deuxième société du secteur des produits frais les Fromageries Ch. Gervais ont créé, à parts égales, trois filiales de distribution : Midi-frais, pour le Midi Méditerranéen avec le Centre de Marseille.

: l'Armoricaine des produits frais, pour la Bretagne avec le Centre de Rennes.

: Nord-Frais

2) en 1964 un accord commercial et technique a été conclu avec la société Ancé et Gaillot, Hampont (Moselle) pour le marché d'Alsace-Lorraine.

3) Une participation de 25 % dans la laiterie de Villecomtal (Gers) a permis de prendre pied dans la région du Sud-Ouest.

4) A l'étranger, pour la vente de leurs produits, les Fromageries Ch. Gervais ont implanté plusieurs filiales en Allemagne à Munich et à Sarrebruck, la "Gervais Cheeseld" en Grande Bretagne, "Gervais extensinn" en Suisse, au Maroc, en Belgique (en association de nouveau avec Danone), en Afrique (Saprolait et Codis).

5) Enfin Gervais a participé à la création de "Gerdabel" en association avec Bel et Danone.

Globalement en 4 ans une trentaine de millions de F ont été consacrés au secteur commercial. C'est considérable . On peut prévoir désormais une extension des investissements industriels (15 millions pendant la même période) pour faire face à une demande accrue.

L'actif industriel se compose actuellement de trois usines :

- à Ferrières en Bray (Seine Maritime) : 66 millions de l traités en 1962
- à Neufchâtel en Bray (Seine Maritime) 23 millions de l
- à Molay - Littry (Calvados) : 26 millions de l.

soit une collecte effective de 115 millions de l en 1962, qu'on peut évaluer en 1964 à 140 millions de l. Le chiffre d'affaires de la Société augmente régulièrement de 12 à 13 % par an (+ 50 % en 4 ans)

Evolution du chiffre d'affaires des Fromageries Ch. Gervais

	1960	1961	1962	1963	1964
chiffre d'affaires en millions de F	133	143	155	173	199

Il est essentiellement le résultat de la vente des produits frais dont la consommation connaît un développement remarquable depuis quelques années .

b) La Société Laitière Gallia

produit des laits concentrés et des laits en poudre ainsi que du beurre, dans l'usine de Longueville sur Scie (Seine-Maritime). Le chiffre d'affaires a été de 35 millions de francs en 1963.

En 1965 Gallia a créé avec Les Laboratoires Diamant (contrôlés par la S.I.F.A. elle même filiale du groupe "Centrale de Dynamite) une société pharmaceutique dont l'objectif est de mettre à la disposition du corps médical des produits adaptés aux problèmes modernes de la nutrition et de la diététique.

c) France -Glaces est une société spécialisée dans la fabrication et la distribution des crèmes glacées en France. Gervais S.A. qui détient 40 % du capital y est associé

- à Heudebert 27 % du capital (elle même contrôlée par la SOPAD)
- aux Glacières de Paris 20 %
- à la SOPAD Nestlé 11 %

France Glaces créée en 1960 dispose déjà de 35 000 points de vente répartis sur toute la France, desservis par 300 véhicules réfrigérés, elle a produit en 1964 8 Millions de l de crème glacée ce qui la place sensiblement au même niveau que le groupe Ortiz - Miko (soutenu par Delico filiale d'Unilever) : un peu plus de 8 millions de l. On peut évaluer le chiffre d'affaires de France Glaces à un minimum de 60 millions de francs en 1964.

En 1965 pour rentabiliser son réseau de vente la société l'a mis à la disposition de "Findus" dont elle distribue les produits en exclusivité.

d) Le groupe Gervais a pris une participation de 33 % conjointement avec Danone (33 % également) dans le capital de la Société anonyme des Fermiers réunis de Flandres premier fabricant français de fromages genre hollandais, et deuxième fabricant de yaourts (marque Steenvoorde) : les usines se trouvent à Steenvoorde et à Bailleul (Nord); en 1963 le chiffre d'affaires de la société se montait à 100 millions de francs.

Le groupe Gervais n'apparaît pas très puissant (140 millions de l collectés) auprès de Genvrain, Menasché, au Bel, mais il tire sa force de sa spécialisation dans des productions dont la consommation ne cesse de s'accroître et qui laissent des marges bien plus élevées que les fabrications traditionnelles (beurre et fromages), c'est-à-dire les produits frais, les crèmes glacées, les poudres et laits condensés.

1.5 Danone

Le développement de cette affaire, très spécialisée puisqu'elle produit uniquement du yogourt, est tout à fait remarquable.

Evolution du chiffre d'affaires de Danone

1958	27 millions de F
1959	39 millions de F
1960	45 millions de F
1961	59 millions de F
1962	76 millions de F
1963	103 millions de F
1964	136 millions de F
1965	150 millions de F

En 6 ans le chiffre d'affaires a plus que quintuplé ! Nous retrouvons les mêmes facteurs d'expansion que pour les pâtes fraîches : croissance de la consommation, mais encore plus rapide.

évolution de la consommation en France 1958-1963	
pâtes fraîches	+ 21 %
yogourts	+ 120 %

et marge bénéficiaire élevée ce qui a permis à la société de mener à bien un lourd programme d'investissements (31,6 millions de francs de 1958 à 1962) sans faire appel à des émissions de numéraire. Ces investissements ont été surtout consacrés à l'accroissement de la capacité de production.

a) A la première usine située à Levallois-Perret ont été adjointes de nouvelles unités
à Plessis Robinson
à Marseille
la capacité de ces trois unités étant de 1 500 000 pots par jour.

b) Danone a pris des participations dans

- la société "Sotralait" à Lorris (Loiret) spécialisé dans la fabrication du yogourt
- la société des "fermiers réunis" des Flandres son principal concurrent dans le domaine du yogourt (cf. plus haut p.21)
- la filiale Danone-Strasbourg (à Strasbourg) créée en 1962 avec la Centrale laitière de Strasbourg (50 millions de l de lait collectés en 1963) ; Danone détient 65,8 % du capital.

Grâce à ces actifs industriels, le groupe a pu produire en 1965 650 millions de pots de yogourts (dt 500 millions sous marque Danone),
soit environ 1/3 de la production nationale.

Cependant le secteur de la distribution n'a pas été négligé nous connaissons déjà les filiales communes à Danone et Gervais

- Midi Frais
- Armoricaine des produits frais
- Danone extension belge
- et "Gerdabel" (Cf. plus haut p. 18)

Danone contrôle en outre

- la société des produits laitiers du Sud-Ouest ("Prolaiso") (filiale à 99 %).
- Danone - Maroc à Casablanca

Caractère particulier de la société, outre son extrême spécialisation l'absence de collecte directe et en conséquence, de rapports avec les producteurs et avec une région laitière donnée.

1.6 - La société laitière moderne

Malgré sa raison sociale la société est essentiellement une affaire de magasins à succursales multiples rayonnant sur le Sud-Est (marque "Au bon lait").

a) L'activité commerce de détail

La Société laitière moderne dispose de 534 succursales traditionnelles, dont 4 en libre service, de 13 superettes et de 2 supermarchés principalement dans la région lyonnaise et sur la Côte d'Azur. Le chiffre d'affaires de cette branche représentait en 1963 122 millions de francs, soit 61 % du chiffre d'affaires global de la Société. Notons une participation des "Dock Lyonnais" (Chiffre d'affaires 128 millions en 1963) dans le capital de la Laitière Moderne.

b) Le domaine laitier comprend 11 usines dont plusieurs sont de simples stations de ramassage :

- . à Meximieux, St-Laurent et Villars les Dombes (Ain)
- . à Baurepaire, St-Jean de Bournay, St-Martin le Vinoux, Thuelin (Isère)
- . à CHAINTRE, Crèches sur Saône, Louhans (Saône et Loire)
- . à Bagnac sur Célé (Lot)

Le produit principal est le lait de consommation, mais un effort de diversification a été poursuivi par l'entreprise depuis quelques années : beurre, gruyère, poudre de lait et depuis 1963, aliments du bétail ont élargi les marchés de la Laiterie Moderne. A cette époque le chiffre d'affaires "Produits Laitiers" était de 77 millions de F.

Cependant il faudrait y ajouter l'activité des filiales

- . la Société laitière Lyon-Méditerranée (contrôlée à 98 %) dont les usines sont à Lyon, Marseille et Toulon et qui complète la branche lait de consommation de la Laiterie Moderne.
- . La Société laitière "Martens", à Bourg de Péage (Drôme) et à Châlons (Saône et Loire) spécialisée dans la fabrication des produits frais : de 1962 à 1963 son chiffre d'affaires a progressé de 92 %.
- . La Laiterie de Borrèze, à Salignac (Dordogne)
- . La laiterie du Vigan, à Vigan (Lot)

La collecte de la S.L.M. et de ses filiales doit se tenir aux alentours de 110 millions de l.

Evolution du chiffre d'affaires de la S.L.M.

en millions de F	1960	1961	1962	1963	1964	1965
C.A. Total	147	155	165	199		247
branche lait				77		94
branche commerce				122	141	153

1.7 Société anonyme des Caves et des producteurs réunis de Roquefort

La société occupe une place à part dans l'industrie laitière puisqu'elle transforme surtout du lait de brebis pour la production du célèbre "Roquefort" qui doit être fabriqué exclusivement avec ce lait et affiné dans les caves naturelles de Roquefort (Aveyron). Dix huit sociétés fabriquent le Roquefort mais les Caves et Producteurs réunis détiennent un monopole de fait.

. La société elle-même produit environ 4 900 t de fromages ce qui représente 45 % des quantités fabriquées : chiffre d'affaires en 1963 : 54,8 millions.

. Elle contrôle directement le deuxième producteur de la spécialité "Les Etablissements Louis Rigal" (56,7 % du capital) 1540 t produites en 1963 (année marquée par une forte pénurie de lait de brebis) pour un chiffre d'affaires de 16,4 millions de F.

. La société des Caves associée également contrôlée (à 73 %), a fabriqué environ 600 t en 1963.

En définitive sur une production totale de Roquefort de 10 880 t en 1963, la part de la société des Caves et producteurs réunis est de 7 040 t, soit les deux tiers.

Cependant le groupe, pour éviter les inconvénients d'une spécialisation dans une seule production menacée par l'insuffisance des approvisionnements et la concurrence naissante des pays méditerranéens (Israël - Grèce), a pris des intérêts dans diverses sociétés laitières.

. L'"Auvergne laitière", dans ses usines d'Aurillac et de Riom produit des "bleus d'Auvergne" principalement : les Caves et producteurs réunis et Rigal détiennent 63 % du capital de cette société première affaire de sa spécialité.

. "Equilait" est une filiale de l'"Auvergne laitière", spécialisée dans la production de ferments lactiques, à St-Simon (Cantal) et à Aix. Elle contrôle à son tour deux filiales : "Lyocentre" (produits pharmaceutiques) et "Usifroid" (appareils médicaux et lyophilisation).

. Les Fromageries des Gorges du Tarn à Millau (60 % du capital)

. la Société laitière du Midi (SOLAMI) approvisionne le Sud-Ouest en lait frais : usines à Montauban, Arles, Mazamet, Béziers et Laiguillon (Ariège). Un tiers du capital appartient au groupe de Roquefort.

Pour éviter la concurrence des produits similaires, la société des caves et producteurs réunis, a encore créé :

. la Société tunisienne laitière et fromagère qui traite le lait des troupeaux ovins tunisiens et fabrique le "NUMIDIA",

. la Société algérienne laitière et fromagère, qui joue le même rôle en Algérie.

. la "Queserias franco-espagnolas" en Espagne

Enfin dans le domaine commercial, sont chargées de commercialiser les produits du groupe

. la Société auxiliaire de l'agriculture et de l'industrie du Sud-Ouest de la France (S.A.I.S.O.F.)

. la Société méditerranéenne import-export (S.O.M.I.E.).

La modestie du chiffre d'affaires ne doit pas faire illusion

Evolution du Chiffre d'Affaires des Caves et Producteurs Réunis

en millions de F	1961	1962	1963	1964	1965
chiffre d'affaires	48	50	55	58	64,3

Par l'importance du capital (44,7 millions de F) la société vient au 4ème rang des groupes laitiers français (après Genvrain, Bel et Gervais).

1.8 - J.A. Benoit

Voici encore une entreprise dont le succès est lié au développement de la consommation des produits frais et des yaourts.

Petite affaire marseillaise en 1951, la société s'est renforcée en 1956 par l'absorption de la société du Flan Lyonnais puis en 1962 par une prise de participation majoritaire dans "Chambourcy" Paris.

En cédant à la "Générale Alimentaire" les éléments actifs du département entrant en 1964, la société a pu concentrer tout son potentiel sur la seule branche "fromages frais et yaourts" (usines à Toulon et Mazargues).

Le chiffre d'affaires de J.A. Benoit demeure cependant assez faible.

Evolution du chiffre d'affaires

	1960	1961	1962	1963	1964	1965
chiffre d'affaires en millions de F	15	20,2	24,2		27,7	29,5

Mais grâce d'une part à ses filiales, d'autre part à un système de distribution "fédératif", l'activité du groupe est considérablement élargie : 90 millions de F de chiffre d'affaires en 1964.

a) Les filiales

Il s'agit principalement de "Chambourcy" contrôlé à 52 % ; cette société approvisionne en produits frais l'agglomération parisienne ; son chiffre d'affaire est supérieur à celui de J.A. Benoit :

34 millions de F en 1964
36,3 millions en 1965

Chambourcy commercialise, sur la région parisienne, les produits de l'Union des coopératives laitières du Bassin qui est son principal fournisseur en pâtes fraîches.

J.A. Benoit contrôle également la société Kel à Lyon (devenue en 1966 "Chambourcy Rhône Alpes") où une nouvelle usine est en cours de construction.

En 1965 ont été créées deux nouvelles filiales, Chambourcy-Normandie et Chambourcy-Centre (40 % du capital) en association avec les laiteries Toury et Courteix.

b) Les concessionnaires

J .A. Benoit a complété son organisation propre en louant à diverses sociétés la marque "Benoit-Chambourcy" en particulier :

- . la société languedocienne de produits laitiers, à Frontignan
- . la société laitière des Alpes maritimes (Solaicam) à Nice
- . la société française du lait stérilisé, à Toulouse (cf. p 14)
- . les fromageries des gorges du Tarn, à Millau -(cf. p. 24)
- . Fromfrais à Baleycourt -Verdun (Meuse)
- . Ceuppens, à Bruxelles

Avec 170 millions de pots de yaourts vendus en 1965, le groupe .A. Benoit occupe, pour cette spécialité, la deuxième place en France, loin cependant derrière Danone.

1.9 - Les négociants "Négobeureuf"

La société "Négobeureuf" par le chiffre d'affaire réalisé mérite un meilleur classement ; mais cette firme capitaliste offre depuis 1965 un caractère spécial et inattendu : en effet elle est contrôlée (à 40 %) par une union coopérative "L'union laitière Normande" dont "Elle-et-Vire" est le chef de file. Le conseil d'administration de "Négobeureuf" étant désormais présidé par Monsieur HAUSERMANN, éleveur à Isigny.

Comme l'indique la raison sociale, Négobeureuf est à l'origine une affaire commerciale spécialisée dans le négoce des beurres oeufs fromages : de ce fait elle bénéficie d'une organisation commerciale particulièrement efficace : *de profiter de ce réseau de vente a été semble-t-il, le principal stimulant à l'opération réalisée par l'Union laitière Normande (1).

Outre des magasins de vente à Paris (Halles) et dans les principales villes françaises, la société dirige deux filiales commerciales :

- . la "Société des Beurres Premier " qui a lancé la première en France, la microplaquette de beurre (10 gr) qui connaît depuis un grand succès (intérêt publicitaire)
- . la "Nordima L^{td}" créée en 1964 à Londres, qui est chargée d'écouler les produits de la société en Grande Bretagne.

Mais depuis quelques années l'activité proprement industrielle de Négobeureuf est de loin la principale composante du chiffre d'affaires.

* la perspective

(1) Notons que l'Union des coopératives laitières du Nord de la Manche (UCALMA), rivale de l'Union laitière normande, commercialise ses produits par l'intermédiaire de Négobeureuf !

En une dizaine d'années a été mis sur pied un équipement de transformation du lait parmi les plus puissants de France.

Les usines sont situées dans les régions de forte production de Bretagne et de Basse-Normandie.

- . Laiterie Moderne de Redon (Ille-et-Vilaine) qui collecte de la crème sur toute la Bretagne (équivalent de 80 millions de l de lait en 1963)
- . flanquée de la laiterie de Derval (Loire Atlantique)
9 millions de l collectés en 1963
- . Laiterie moderne de Vire (Calvados)
- . Laiterie moderne d'Alençon, à Damigni (Orne) qui fabrique la poudre de lait (marque Damilait)
- . Laiterie moderne du Rocher, à Savigné l'Evêque (Sarthe) 36 millions de l collectés en 1963
- . Laiterie de Torce en Vallée (Sarthe)
- . Laiterie moderne de Busseau sur Creuse (Creuse)

En 1962 ces unités ont produit

14 000 t de beurre (5 % environ de la production nationale)
2 300 t de fromage
et 2 500 t de poudre

Négobeureuf contrôle encore

- . une fromagerie à Cérences, transformée en centre de ramassage
- . une fromagerie de Chasseneuil (Charente) (établissements le Roy Massonau - Vergnault).

Le chiffre d'affaires (où l'activité de transformation représente près de 80 %) a évolué comme suit :

1960	170 Millions de Francs
1961	171 Millions de Francs
1962	188,8 "
1963	214,5 "
1964	236
1965	236

Le groupe dispose d'un potentiel de transformation d'environ 310 Millions de l de lait, qui jusqu'à ces dernières années étaient collectés pour la majeure partie sous forme de crème fermière : la reconversion de la crème au lait dans les campagnes de l'Ouest, a été la cause principale des difficultés financières de Négobeureuf. Il est encore trop tôt pour savoir comment l'Union Laitière Normande, va réorganiser l'affaire, qui, en particulier, dans la Bretagne, concurrençait sur leur zone, de nombreuses coopératives.

2) LES GRANDES ENTREPRISES FAMILIALES

Les informations sont rares sur les entreprises de ce type, pourtant certaines d'entre elles ont atteint une dimension respectable. Beaucoup de ces affaires, intermédiaires entre les grandes firmes et les petites entreprises connaissent actuellement une crise de croissance occasion de difficultés financières : les ressources propres ne suffisant plus à ce niveau (chiffre d'affaires supérieur à 30 Millions de Francs) la concentration va bon train au profit des groupes nationaux

Nous présentons quelques unes des principales affaires laitières familiales, qui peuvent être rangées dans deux catégories.

. Les familles fromagères de l'Est, qui possèdent souvent plusieurs établissements de taille relativement petite.

. les grandes beurreries de l'Ouest ou l'établissement en général unique est beaucoup plus important.

a) Les familles fromagères de l'Est :

1. Fromageries Hutin (1)

Les usines situées à Blaize sur Arzillières et Arrigny (Marne) Voué (Aube) La Neuville (Ardennes) Villencourt (Pas de Calais) et Marconelle (Nord)

ont traité 104 Millions de l en 1962
125 Millions de l en 1963
147 millions de l en 1964

Hutin a pris pied en Normandie en absorbant l'entreprise Mallet à Condé sur Sarthe près d'Alençon (Orne).

Les fromages (marque Le Lutin) sont la principale fabrication de la société qui est d'ailleurs l'inventeur d'un procédé de mécanisation de la production susceptible de révolutionner l'économie fromagère.

2. Entremont Frères :

est une affaire d'origine savoyarde produisant du gruyère, emmenthal, et des fromages fondus dans ses usines d'Annecy (Haute-Savoie) et de St -Albin de Vauserre (Isère). Depuis 1961, pour alimenter sa clientèle, La société a cherché à étendre ses fabrications, ce qui l'a conduit à s'implanter en Bretagne : usines à Malestroit (Morbihan) collecte de crème et de lait équivalant à 60 Millions de l en 1963 ; et à Quimper (capacité 200 000 l /jour). "Entremont" éprouve quelques difficultés à approvisionner cette dernière unité entrée en service en 1964 ; Le chiffre d'affaire s'est élevé de 46 Millions de Francs en 1961 à 74 Millions en 1964.

(1) Il s'agit d'un membre de la famille qui dirige le principal quotidien régional de France : "Ouest-France".

3. Fromageries Picon

produit surtout des fromages à tartiner. La société emploie 200 personnes dans ses usines de Saint Félix (Hte-Savoie) et de la Biolle (Savoie).

4. Fromageries P. RENARD

Bien que côtée à la bourse de Paris, cette société demeure essentiellement familiale : la famille Renard possède d'ailleurs plusieurs autres fromageries dans l'Est. Les usines, situées dans l'Yonne, à Aillant sur Tholon, à la Chapelle Vieille Forêt, et Mailly la ville ont collecté 45 Millions de l. en 1963.

En 1965 les Fromageries Paul Renard se sont également implantées en Bretagne, en créant une nouvelle usine à Pluzunet (C du N)(collecte 25 000 l/jour).

L'évolution du chiffre d'affaires, constitué principalement par la vente de fromages (marques Val d'Or, Duc, Prairie) ne témoigne pas d'une grande vitalité : 28 Millions de Francs en 1961

28 Millions		en 1962
34	"	en 1963
36	"	en 1964
37,3	"	en 1965

5. Fromageries LEPETIT

Nous avons là les spécialistes de camembert Normand. Les usines sont situées à St Maclou

Cléville
Bretteville sur Dives dans le Calvados
et Falaise

6. Fromageries ROUSTANG

La société(marque "Le petit pâte") est implantée dans la Meuse, à Thonnelles, Void, Sorcy St-Martin, et dans l'Aube à Ville sur terre.

"Bel" a des participations dans les fromageries Roustang.

7. Fromageries BONGRAIN

Les usines de la société sont dispersées géographiquement à Soudrupt (Meuse)

Illoud (Marne)

à Eyzies du Tayac

Arsault

Marsac

} Dordogne

St-Romain de Popey (Rhône)

8. Fromageries Gérard

C'est une affaire vosgienne (carrés et Munster) établissements à Le Tholy, Darney, Evaux (Vosges).

En 1965 les fromageries Roustang, Gérard, Bongrain et Delajoux ont réalisé un accord d'union de leurs moyens d'exploitation, qui devrait donner à ces affaires une dimension nationale.

9. Les Fromageries MARCILLIAT

produisent divers fromages (camemberts, carrés, Edam, gruyère) dans leurs usines de Corcieux (Vosges)

Neuilly sur Suize (Hte-Marne)

Vielverge (Côte-d'Or)

St Clément des Levées (Maine-et-Loire)

10. Les établissements Loevenbruck

exploitent les fromageries à Dieve sur Meuse (Marne)

Margut -(Ardennes)

St-Paul sur Risle (Eure)

On peut encore signaler les fromageries Grosjean.

b) Les grandes beurreries de l'Ouest

1. BRIDEL

C'est de loin la plus importante. Les usines de Martigné-Ferchaud et de Retiers (Ille-et-Vilaine) ont traité en 1963 près de 90 millions de l. de lait (dont une partie collectée sous forme de crème) Produisant un beurre réputé, des fromages, des poudres de lait, Bridel a lancé en 1966 le beurre chocolaté sur le marché français. Le chiffre d'affaires aurait été de 94 Millions de Francs en 1964, et de 126 Millions en 1965.

Depuis lors la société s'est renforcée en absorbant la Beurrerie de l'Ouest à Rennes ; des accords techniques et commerciaux ont été conclus en outre avec la beurrerie Lefèvre Utile (1), à l'Hermitage (Ille-et-Vilaine) et la laiterie Nazart à Fougères.

Bridel représente avec ses associés une collecte de 150 M de litres de lait. C'est le leader de l'industrie régionale en Ille-et-Vilaine face au groupe Menasché-Sapiem.

2. PASQUIER

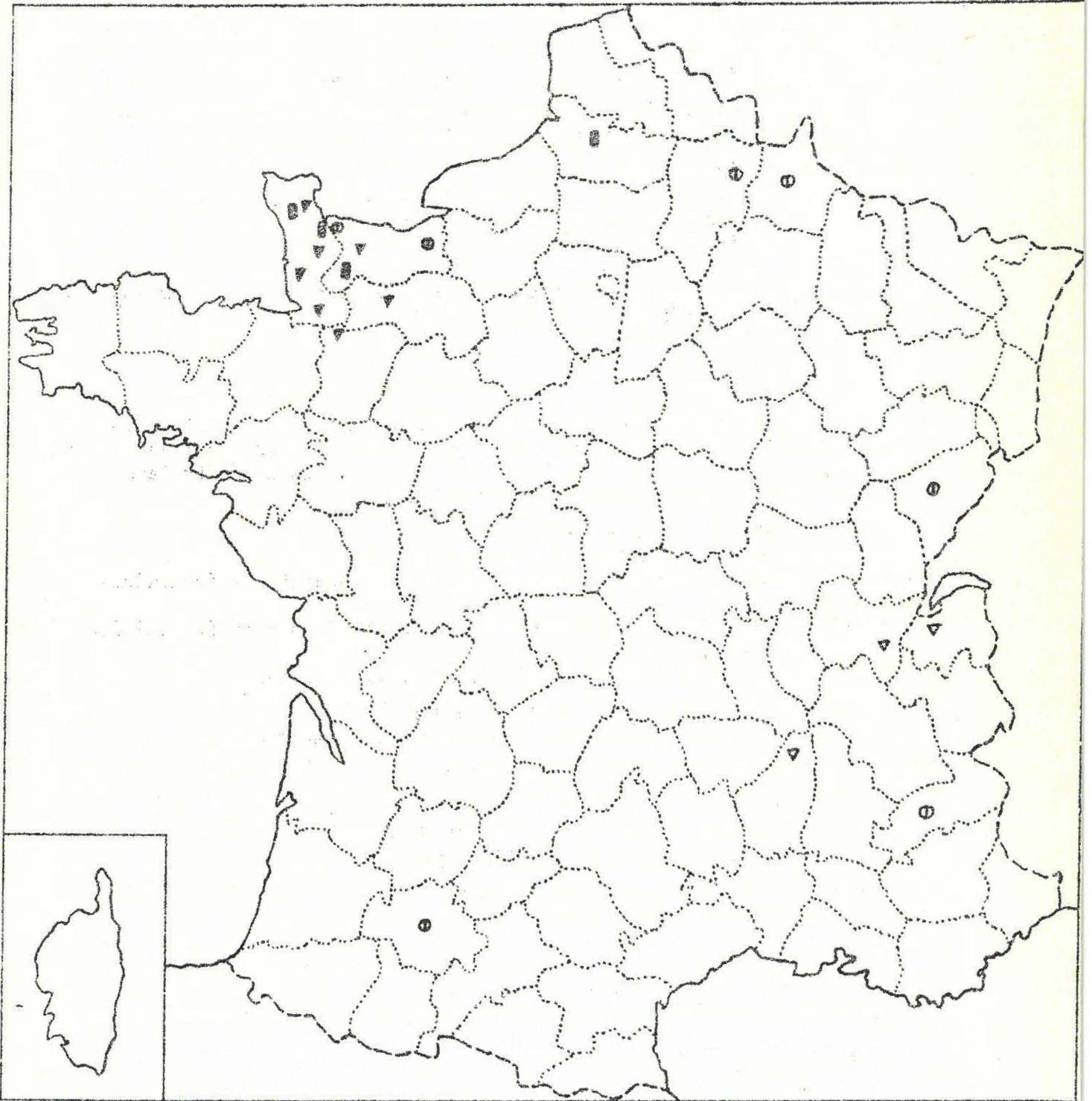
a traité 62 Millions de l en 1965 dans son usine de Craon (Mayenne)

3. BESNIER

la société établie à Laval a collecté 50 Millions de l environ en 1963.

(1) L'établissement appartient à la biscuiterie nantaise L.U. qu'il alimente en beurre.

LES GROUPES INTERNATIONAUX



LÉGENDE -

1. OURSINA .

▼ Caudel

▽ Mont. Blanc

2. NESTLÉ ○

3. GLORIA ■

4. PERREAULT

Collecte également sur la Mayenne : 44 millions de l ont été transformés en beurre et fromage en 1963 dans l'usine de Bazouges.

3) LES GROUPES INTERNATIONAUX ET LEURS FILIALES

Le capitalisme international est représenté dans l'industrie laitière en France par trois groupes :

- deux d'origine suisse : Nestlé
Oursina qui contrôle la Compagnie Générale du lait (Montblanc), et les Etablissements Claudel.
- un d'origine américaine : Gloria

Le secteur de fabrication des lais concentrés est presque totalement sous la direction de ces sociétés.

3.1 - NESTLE

Le holding suisse (dont une bonne partie des capitaux est d'ailleurs d'origine américaine) est représentée en France par la Société des produits alimentaires et diététiques (SOPAD). Les intérêts dans l'industrie alimentaire sont très diversifiés :

- Café (St Menet - Bouches du Rhône)
- Chocolat - confiserie (Pontarlier)
- potages (Société industrielle des spécialistes alimentaires Maggi-Kub)
- produits surgelés (Findus France), outre les produits laitiers.

La SOPAD dispose de plusieurs usines laitières

- . à Boué (Aisne) avec un dépôt à Résigny -
collecte 1963 : 80 M de l. - 550 personnes employées
- . Challerange et à Attigny (Ardennes)
collecte 1963 : 57 M de l - 320 employés
- . à Gap (Hautes Alpes) avec un dépôt à Mondauphin
collecte 1963 : 26 M de l - 235 employés
- . à Lisieux (Calvados) avec les dépôts à Conches et à Pont Audemer (Eure) Collecte 1963 : 66 M de l - 290 employés

230 Millions de l environ sont donc collectés directement par la Sopad, ce qui est déjà considérable ; pour le lait concentré, principal produit fabriqué, la Sopad alimente 55 % environ du marché français.

Cependant Nestlé contrôle encore :

- . La société laitière Dupont d'Isigny, à Isigny (20 M de l en 1963)
- . La société des fromages "Gerber" dont les usines situées à Port sur Saône (Hte-Saône) et à Pontarlier (Doubs) produisent de la crème de gruyère.

- . La société française laitière
- . L'ancienne coopérative d'Auch (Gers)

. L'aliment essentiel "Heudebert" (41 % du capital) société qui fabrique principalement du lait en poudre.

Dans le département des crèmes glacées, Nestlé a des participations (11 %) dans le capital de "France-Glaces" dont Heudebert détient 27 % (Cf. p. 20)

On peut aussi supposer que Nestlé possède quelques intérêts dans "Genvain" qui a reçu les anciens actifs laitiers de "Maggi"...

Nestlé est donc solidement implanté dans la branche laitière et quand on connaît le poids économique du groupe (chiffre d'affaires 1964 : 6 milliards de francs suisses. 83 800 employés) il apparaît que sa position ne peut que s'affermir en la période actuelle de concentrations.

3.2 - LAIT GLORIA

La société est contrôlée à plus de 50 % par la "Général Milk" de Los Angeles qui vient elle-même au quatrième rang des firmes laitières aux Etats-Unis.

Les grands du lait aux U.S.A.

	C.A. en milliards de dollars	Nbre de salariés
National Dairy Products	2	45 100
Borden	1,3	30 000
Béatrice Foods	0,6	16 800
General Milk	0,4	

Le lait "Gloria" occupe en France une position très forte sur le marché du lait concentré non sucré: la société dispose d'usines

- . à Corbies (Somme : 65 M de l collectés en 1963
- . à Carentan (Manche) avec un centre primaire à Tourlaville environ 65 M de l collectés en 1963
- . Bricquebec (Manche) environ 50 M de l collectés
- . Vire (Calvados) : 25 M de l collectés en 1963

Ces deux dernières usines sont les actifs de la société industrielle laitière du Cotentin (Bretel Frères) absorbée par "Gloria".

La collecte totale de "Gloria" s'élevait donc à 205 M de l en 1963.

3.3 - OURSINA

est un holding suisse, rival de Nestlé, qui contrôle diverses sociétés en Suisse, en Allemagne (produits pharmaceutiques), Italie, Pays-Bas, Australie.

Quatre filiales représentent le groupe en France.

- . La société des "Fruits Duchesse" à Gevrey Chambertin
- . Guigoz - France à Paris
- . Claudel
- . Lait Mont-Blanc

a) Claudel (anciennes laiteries de la Vire et du Cotentin)

est implanté en Normandie. En 1962, le lait "Mont-Blanc" qui possédait 33,6 % du capital de Claudel a cédé sa participation à "Oursina", mais en 1964, en laissant à Claudel sa filiale "La Compagnie laitière industrielle de Normandie" le lait Mont Blanc a repris une participation de 17 % dans le capital. Oursina contrôle donc Claudel à plus de 50 %.

L'actif industriel se compose

1) des usines de la société

à Pont Hébert (centres de la Meauffe et de St-Aubin du Perron)
100 M de l collectés en 1963, c'est l'usine principale.

à Rémilly sur Lozon (Centre de Villedieu)

à Caumont L'Eventé (Calvados) : fromagerie

2) des usines des filiales (aborbées en 1964)

. la compagnie laitière industrielle de Normandie (CLIN) à
Chef du Pont (Manche) : 30 M de l en 1963, produit des crèmes pour
dessert (marque "Mont-Blanc")

. la société laitière normande (SOLANO) possède trois usines
à la Chapelle Moche)
et à Juvigny sous Andaine dans l'Orne) 30 M de l à elles deux
à Fougerolles du Plessis (Mayenne) : 16,5 M de l.

. La laiterie Poisson à Coutances (Manche)

La collecte annuelle de Claudel et de ses filiales représentait environ 260 Millions de l en 1963.

Le chiffre d'affaires de la société (Claudel seulement) a évolué comme suit :

1960	: 77,6 Millions de Francs
1961	: 84
1962	: 103,3
1963	: 119
1965	: 182

en 1962 les ventes se répartissaient ainsi (dt 15,6 % à l'exportation)

beurre	: 47 %
fromage	: 24 %
poudre	: 24 %
divers	: 5 %

La société s'efforce depuis quelques années de diversifier ses fabrications : c'est ainsi que la part des ventes de beurre dans le chiffre d'affaires diminue régulièrement :

67 % en 1958
57 % en 1960
47 % en 1962

Claudiel a en cours de réalisation un très important programme d'investissements qui peut lui permettre de conserver sa place face à ses principaux concurrents en Basse Normandie : le groupe Menasché, l'Union laitière Normande, Gloria.

b) Lait Mont-Blanc (ancienne "Compagnie générale du lait")
La Société est connue par sa production de laits concentrés en boîtes et tubes ; elle occupe la seconde place (après Nestlé) sur le marché français (environ 20 %) pour cette fabrication. Elle produit encore des déjeuners maltés (Tonimalt) des poudres pour nourrissons (Alete) des fromages demi-sel, de la poudre de lait (marque Guigoz).

Le chiffre d'affaires évolue assez irrégulièrement par suite de la modification des rapports avec "Claudiel" (en 1961), puis en 1964, voir plus haut).

Le chiffre d'affaires de Mont-Blanc

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Mont-Blanc chiffre d'affaires en millions de F	93,8	95,2	120	104	114	128	129

Les produits laitiers n'en constituent qu'une partie puisque la collecte de la société ne dépasse pas 60 M de l en 1965. Les usines sont situées dans les régions montagneuses du Centre Est, assez laitières mais où le prix du lait est plus élevé que dans les autres zones :

- . à Rumilly (Haute-Savoie)
- . à Brens (Ain)
- . à Saint Agreve (Ardèche)

Oursina, avec ses deux filiales Claudiel et lait Mont-Blanc représentait en 1963 une collecte annuelle d'environ 320 M de l. Notons que la Général Milk (cf. p. 33) détient une participation dans le Lait Mont-Blanc.

D - RECAPITULATION

1) La collecte

Essai de classement des groupes laitiers selon la collecte réalisée (1)

	année 1963
1. Genvrain	940
2. Menasché Sapiem	700
3. Oursina (Claudel+ Mont-Blanc)	320
4. Négobeureuf	310
5. Nestlé	300
6. Bel	280
7. Gloria	210
8. Gervais	160
9. Bridel	150
10. Hutin	125
11. Société laitière Moderne	110
Total	3605

soit 25 % de la collecte de l'industrie laitière en France.

Ces groupes n'occupent donc pas, loin de là une position monopolistique en France.

Cependant, il convient de noter que les firmes analysées sont en général très bien placées par leurs implantations (rente de situation) et souvent dominantes dans les secteurs de fabrication où les produits sont les plus élaborés.

2) Les implantations

Les régions de forte production de l'Ouest et de l'Est ont attiré les groupes laitiers ; mais c'est en Basse-Normandie que la concurrence est la plus vive : la Sapiem, Claudel, Gloria, Gervais, Nestlé Négobeureuf possèdent là de solides intérêts.

Au Sud de l'Ille-et-Vilaine les grands groupes ne sont guère représentés, le mouvement coopératif est ici le plus fort : (Ancenis, UCALM, coop. laitière de la région nantaise, Association centrale des laiteries coopératives des Charentes - Poitou).

Le Bassin Parisien est le domaine de "Genvrain" qui contrôle l'approvisionnement en lait frais de la capitale.

(1) collecte réalisée en 1963, avec la structure de 1965 (c'est-à-dire en tenant compte des regroupements survenus entre 1963 et 1965).

3) Les fabrications

Grâce à leur spécialisation, les groupes jouent, sur le marché des produits laitiers, un rôle bien plus important que ne laisse supposer le volume de leur collecte.

Ainsi "Danone" sur le marché du yaourt
"Gervais " sur le marché des fromages frais
"Nestlé" sur le marché des laits concentrés sucrés
"Mont-Blanc" sur la marché des laits concentrés sucrés
"Gloria" sur le marché des laits concentrés non sucrés
"Genvrain" sur le marché du Port Salut
"Bel" sur le marché des fromages fondus et des pâtes
pressées
"Bel" sur le marché des poudres de sérum
"Caves et producteurs réunis" sur le marché du Roquefort.

V I E N T D E P A R A I T R E

ASPECTS ECONOMIQUES DE LA PRODUCTION PORCINE

Par P.ZERT, J.VANDERHAEGEN, Ph.JOST, A.FOURNARAKI - I.T.P. -
R.LINGUENHELD et Cl.HAZARD - S.E.P.P. -
R.FONTENIL - C.N.E. -

216 pasges 21 x 27 - 85 illustrations dont 24 graphiques.

Ière PARTIE : APPRECIATION DE LA CARCASSE :

Identification et classement.

IIème PARTIE : LE MARCHÉ DU PORC :

La production, la consommation, l'industrie de transformation. Le Marché de 1950 à 1966. Le Marché du Porcelet. Le Marché du Porc d'abattage. Mise en place du Marché Commun.

IIIème PARTIE : GESTION D'UN ELEVAGE DE PORCS :

Coût de production, Contrôle d'un élevage, Programme de production.

IVème PARTIE : ORGANISATION DU MARCHÉ :

Organisation : par interventions sur le produit, par les prix, par l'organisation de la production.

T A R I F

Pris à l'I.T.P. - 60 rue Caumartin, PARIS IXe	Envoyé franco
- 8 Frs l'exemplaire	- de 1 à 10 ex.-l'exemplaire: 10 Fr - plus de 10 ex.l'exemplaire: 9 Fr

AUTRES PUBLICATIONS 1966

- BASES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION PORCINE (96 pages 21 x 27) 1'exemplaire : 4 Fr
- LE LOGEMENT DU PORC (80 pages 21 x 27) 1'exemplaire : 4 Fr
- CONDUITE D'UN ELEVAGE DE PORCS (96 pages 15,5 x 24) 1'exemplaire : 4 Fr
- COLLECTION DE DIAPOSITIVES : LE LOGEMENT DU PORC (100 diapositives) 1'album : 40 Fr

Vous êtes attachés à votre milieu. Cependant vous savez ne pouvoir rester sur l'exploitation familiale.

Des organisations agricoles peuvent avoir besoin de vos services.

Le Centre de Formation de Moniteurs et de Vulgarisateurs
Agricoles du Sud-Est à ANJOU (Isère)
peut vous aider à répondre à ces deux objectifs.

Ecrivez : C.F.M.V.A. 38 - ANJOU

Reconnu par le Ministère de l'Agriculture, ce Centre forme des hommes de 18 à 40 ans se destinant à devenir :

- soit MONITEURS pour l'enseignement agricole en cycle I (ou en cycle moyen après deux ans d'enseignement et un examen officiel d'aptitude pédagogique).
- soit CONSEILLERS AGRICOLES, au service d'un groupe d'agriculteurs (G.V.A. ou G.P.A.) en liaison avec les organismes professionnels. Ce sont des agents d'action professionnelle non spécialisés.

Cette formation est complétée par une initiation spécifique au métier, dite : "Cycle B".

Elle est suivie sous trois aspects :

technique : mettre à la portée de toutes les exploitations les améliorations les mieux adaptées.

économique : aider aux choix des productions convenant à la région et à ses débouchés. Rechercher la diminution des prix de revient, et assurer la rentabilité. Concourir à l'élévation du niveau de vie des familles paysannes.

humain : prendre part aux soucis des agriculteurs afin d'être à leur disposition avec le plus de réflexion et de compréhension possible.

- Autres DEBOUCHES : Agents technico-commerciaux (coopération - commerce -
Industrie)

Services administratifs de la profession (syndicalisme -
mutualité - coopération - crédit).

Le Centre s'occupe du placement des élèves à leur sortie.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- (18 ans minimum
-) formation générale du niveau du B.E.P.C.
- (pratique agricole et connaissance du milieu rural

Sont admis en priorité les candidats qui relèvent :

- de la Promotion Sociale : en justifiant de trois années d'exercice d'une profession agricole ou para-agricole (ou d'une seule s'il y a eu au moins deux ans de présence en Ecole d'Agriculture, Centre d'Apprentissage ou Maison Familiale, sanctionnés par un diplôme égal ou supérieur au B.A.A.)

- ou de l'A.M.P.R.A. : en remplissant les conditions requises par le F.A.S.A.S.A.

Ces avantages couvrent la totalité des frais de pension et de scolarité (y compris l'immatriculation aux Assurances Sociales Agricoles).

B I B L I O G R A P H I E

COMMERCE AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT

par Henri de Farcy

Pour lutter contre la faim dans le monde, on doit produire davantage. Encore faut-il que tout nouvel effort de production trouve immédiatement un débouché. Autrement l'agriculteur se décourage.

Comment atteindre ce but? Après avoir tiré les leçons d'organisations du marché dans le passé : Rome, la France d'ancien régime, l'auteur analyse de façon critique des expériences vues sur place : aménagement d'un marché concurrentiel en Inde, action de sociétés capitalistes (type United Fruit en Amérique Centrale); initiatives coopératives; méthodes des pays socialistes d'Europe Centrale.

Il recherche ensuite les conditions d'une action efficace des pouvoirs publics : interventions de l'Etat mexicain; offices de commercialisation en Afrique. Il étudie enfin les tentatives d'organisation du marché mondial des matières premières.

Toutes ces réflexions sont centrées autour d'un leitmotiv : comment faire de ces marchés de bons outils de développement économique et social?

Professeur à l'Institut d'Etudes Sociales (Institut Catholique de Paris) et à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, le P. de FARCY s'est orienté vers l'étude des problèmes communs à l'agriculture et au commerce. Il a participé à de nombreuses actions de formation de cadres, notamment en Afrique, au titre de consultant de la F.A.O. Il prépare actuellement, avec une équipe de directeurs commerciaux, une étude sur la Morale du responsable commercial.

-:-:-:-:-

DEBOUCHES AGRICOLES (publié par Edition SPES)

- Tome I : "L'AGRICULTEUR A LA CONQUETE DE SON MARCHE" - Expériences américaines..(Prix Léonce de Lavergne de l'Académie d'Agriculture de Paris) (épuisé)
- Tome II : "PRODUIRE ET VENDRE" - L'action commerciale de l'agriculteur ----- 12,00 Fr
- Tome III : "ORGANISER L'ABONDANCE" ----- 14,25 Fr
- Tome IV : "COMMERCE AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT" ----- 23,40 Fr

-:-:-:-:-